

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-second Parliament, 2015-16

*Standing Senate Committee on
National Security and Defence
Proceedings of the Subcommittee on*

Première session de la
quarante-deuxième législature, 2015-2016

*Comité sénatorial permanent de la
sécurité nationale et de la défense
Délibérations du Sous-comité des*

VETERANS AFFAIRS

ANCIENS COMBATTANTS

Chair:

The Honourable JOSEPH A. DAY

Wednesday, April 13, 2016
Wednesday, April 20, 2016

Issue No. 4

Fifth and sixth meetings:

Study on the services and benefits provided to members of the Canadian Forces; to veterans; to members and former members of the Royal Canadian Mounted Police and their families

APPEARING:

The Honourable Kent Hehr, P.C., M.P.,
Minister of Veterans Affairs and
Associate Minister of National Defence

WITNESSES:

(See back cover)

Président :

L'honorable JOSEPH A. DAY

Le mercredi 13 avril 2016
Le mercredi 20 avril 2016

Fascicule n° 4

Cinquième et sixième réunions :

Étude sur les services et les prestations dispensés aux membres des Forces canadiennes; aux anciens combattants; aux membres et anciens membres de la Gendarmerie royale du Canada et leurs familles

COMPARAÎT :

L'honorable Kent Hehr, C.P., député,
ministre des Anciens Combattants et
ministre associé de la Défense nationale

TÉMOINS :

(Voir à l'endos)

SUBCOMMITTEE ON VETERANS AFFAIRS

The Honourable Joseph A. Day, *Chair*

The Honourable Jean-Guy Dagenais, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Lang
Mitchell
White

(Quorum 3)

SOUS-COMITÉ DES ANCIENS COMBATTANTS

Président : L'honorable Joseph A. Day

Vice-président : L'honorable Jean-Guy Dagenais

et

Les honorables sénateurs :

Lang
Mitchell
White

(Quorum 3)

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Wednesday, April 13, 2016
(6)

[*English*]

The Subcommittee on Veterans Affairs of the Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day at 12:13 p.m., in room 2, Victoria Building, the chair, the Honourable Joseph A. Day, presiding.

Members of the subcommittee present: The Honourable Senators Dagenais, Day, Lang, Mitchell and White (5).

Other senators present: The Honourable Senators Kenny and Wallin (2).

In attendance: Isabelle Lafontaine-Emond, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, January 28, 2016, and delegated on Monday, February 1, 2016, by the Standing Senate Committee on National Security and Defence, the subcommittee continued its study on the services and benefits provided to members of the Canadian Forces; to veterans; to members and former members of the Royal Canadian Mounted Police and their families. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 2.*)

APPEARING:

The Honourable Kent Hehr, P.C., M.P., Minister of Veterans Affairs and Associate Minister of National Defence.

WITNESS:

Veterans Affairs Canada:

General (Ret'd) W. J. Natynczyk, Deputy Minister.

The chair made a statement.

The Minister made a statement and, together with General Natynczyk, answered questions.

At 1:20 p.m., the subcommittee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Wednesday, April 20, 2016
(7)

[*English*]

The Subcommittee on Veterans Affairs of the Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day at 12:03 p.m., in room 2, Victoria Building, the chair, the Honourable Joseph A. Day, presiding.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mercredi 13 avril 2016
(6)

[*Traduction*]

Le Sous-comité des anciens combattants du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui, à 12 h 13, dans la pièce 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Joseph A. Day (*président*).

Membres du sous-comité présents : Les honorables sénateurs Dagenais, Day, Lang, Mitchell et White (5).

Autres sénateurs présents : Les honorables sénateurs Kenny et Wallin (2).

Également présente : Isabelle Lafontaine-Emond, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 28 janvier 2016 et délégué le lundi 1^{er} février 2016 par le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, le sous-comité poursuit son étude sur les services et les prestations dispensés aux membres des Forces canadiennes; aux anciens combattants; aux membres et anciens membres de la Gendarmerie royale du Canada et leurs familles. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n^o 2 des délibérations du comité.*)

COMPARAÎT :

L'honorable Kent Hehr, C.P., député, ministre des Anciens Combattants et ministre associé de la Défense nationale.

TÉMOIN :

Anciens combattants du Canada :

Général (à la retraite) W. J. Natynczyk, sous-ministre.

Le président fait une déclaration.

Le ministre fait une déclaration puis, aidé du général Natynczyk, répond aux questions.

À 13 h 20, le sous-comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mercredi 20 avril 2016
(7)

[*Traduction*]

Le Sous-comité des anciens combattants du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui, à 12 h 3, dans la pièce 2 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Joseph A. Day (*président*).

Members of the committee present: The Honourable Senators Dagenais, Day, Lang, Mitchell and White (5).

Other senator present: The Honourable Senator Wallin (1).

In attendance: Isabelle Lafontaine-Emond, Analyst, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, January 28, 2016, and delegated on Monday, February 1, 2016, by the Standing Senate Committee on National Security and Defence, the subcommittee continued its study on the services and benefits provided to members of the Canadian Forces; to veterans; to members and former members of the Royal Canadian Mounted Police and their families. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 2.*)

WITNESSES:

National Defence and the Canadian Armed Forces:

Lieutenant-General Christine Whitecross, Commander, Military Personnel Command;

Captain (Navy) Marie-France Langlois, Director, Casualty Support Management, Joint Personnel Support Unit;

Brigadier-General H.C. MacKay, Surgeon General and Commander, Canadian Forces Health Services Group .

The chair made a statement.

Lieutenant-General Whitecross made a statement and, together with Captain (Navy) Langlois and Brigadier-General MacKay, answered questions.

At 1:10 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Membres du sous-comité présents : Les honorables sénateurs Dagenais, Day, Lang, Mitchell et White (5).

Autre sénatrice présente : L'honorable sénatrice Wallin (1).

Également présente : Isabelle Lafontaine-Emond, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 28 janvier 2016 et délégué le lundi 1^{er} février 2016 par le Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense, le sous-comité poursuit son étude sur les services et les prestations dispensés aux membres des Forces canadiennes; aux anciens combattants; aux membres et anciens membres de la Gendarmerie royale du Canada et leurs familles. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n^o 2 des délibérations du comité.*)

TÉMOINS :

Défense nationale et les Forces armées canadiennes :

Lieutenant-générale Christine Whitecross, commandante, Commandement du personnel militaire;

Capitaine (Marine) Marie-France Langlois, directrice, Gestion du soutien aux blessés, Unité interarmées de soutien du personnel;

Brigadier-Général H.C. MacKay, médecin général et commandant, Groupe des Services de santé des Forces canadiennes.

Le président fait une déclaration.

La lieutenant-générale Whitecross fait une déclaration puis, aidée du capitaine (Marine) Langlois et du brigadier-général MacKay, répond aux questions.

À 13 h 10, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Adam Thompson

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, April 13, 2016

The Subcommittee on Veterans Affairs of the Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day at 12:13 p.m. to continue its study on the services and benefits provided to members of the Canadian Forces; to veterans; to members and former members of the Royal Canadian Mounted Police, and their families.

Senator Joseph A. Day (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Honourable senators, today, we are continuing our study on the services and benefits provided to members of the Canadian Forces; to veterans; to members and former members of the Royal Canadian Mounted Police, and their families.

[*English*]

From the Department of Veterans Affairs, we're very pleased to welcome, in his first official visit with this subcommittee on Veterans Affairs, the newly appointed Minister of Veterans Affairs and — this is important to remember — the Associate Minister of National Defence. Along with the minister is the Deputy Minister, who has been before us on a number of occasions and is always welcome back, retired General Walt Natynczyk.

Thank you both for being here today. We look forward to learning more about your activities and what you have learned in your few months in the position, Mr. Minister. Your presentation and answers to our questions will be very valuable to us as we reflect on the services and benefits provided to veterans and their families.

We did an interim report on operational stress injury before the last election, and that forms the basis for our continued interest in this particular area from the point of view of veterans, still-serving members of the force who will retire and become subject to the legislation for veterans, as well as veterans and their families of the RCMP.

We will be interested in hearing from you as well on any challenges that you've found in your position, in particular with respect to your mandate letter, and if there is any area where you feel that this small subcommittee may be able to help.

Sir, the floor is yours.

Hon. Kent Hehr, P.C., M.P., Minister of Veterans Affairs and Associate Minister of National Defence: Thank you very much, and it's a real thrill for me to be here today, and congratulations

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 13 avril 2016

Le Sous-comité des anciens combattants du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui, à 12 h 13, pour poursuivre son étude sur les services et les prestations dispensés aux membres des Forces canadiennes, aux anciens combattants, aux membres et anciens membres de la Gendarmerie royale du Canada et à leurs familles.

Le sénateur Joseph A. Day (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Honorables sénatrices et sénateurs, aujourd'hui, nous poursuivons notre étude sur les services et les prestations dispensés aux membres des Forces canadiennes, aux anciens combattants, aux membres et anciens membres de la Gendarmerie royale du Canada et à leurs familles.

[*Traduction*]

Nous sommes ravis d'accueillir le ministre des Anciens Combattants qui — fait important à retenir —, est également ministre associé de la Défense nationale, à l'occasion de sa première comparution officielle au Sous-comité des anciens combattants. Le ministre est accompagné du sous-ministre, le général à la retraite Walt Natynczyk, qui a déjà comparu devant le Comité à de nombreuses occasions et que nous sommes toujours heureux de revoir.

Nous vous remercions tous les deux de comparaître devant le Sous-comité aujourd'hui. Monsieur le ministre, nous sommes impatients d'en apprendre davantage au sujet de vos activités et de ce que vous avez appris au cours des derniers mois dans vos nouvelles fonctions. Votre exposé et les réponses que vous donnerez à nos questions seront très utiles pour notre étude sur les services et les avantages fournis aux vétérans et à leur famille.

Avant les dernières élections, nous avons préparé un rapport provisoire sur les blessures de stress opérationnel. La préparation de ce document nous a amenés à suivre de façon permanente ce dossier et à connaître le point de vue des vétérans et celui des militaires encore en service mais qui, à la retraite, seront assujettis à la Loi sur les anciens combattants. Nous souhaitons également connaître le point de vue des vétérans de la GRC et de leur famille.

Par ailleurs, nous aimerions que vous nous fassiez part des défis qui se sont présentés à vous à titre de ministre, notamment en ce qui concerne le mandat qui vous a été confié. Enfin, nous aimerions savoir si le sous-comité, si petit soit-il, peut vous être utile à l'égard de certaines questions.

Monsieur le ministre, vous avez la parole.

L'honorable Kent Hehr, C. P., député, ministre des Anciens Combattants et ministre associé de la Défense nationale : Je vous remercie beaucoup de votre accueil. D'entrée de jeu, je dois dire

on being appointed to this committee. Most of you are well aware of veterans' issues and the work the Department of Veterans Affairs carries out. I appreciate your dedication.

I'm keen to hear how service-related injuries impact first responders, municipal police and RCMP, and how we might be able to apply that knowledge to veterans.

It's an honour and privilege to be named Minister of Veterans Affairs and Associate Minister of National Defence and to work alongside members of our Canadian Armed Forces, the RCMP, veterans and their families.

I understand the challenges a person faces when tragedy strikes, and when injury and illness take their toll. I, myself, would not be here today without the support of others as well as help from various government initiatives. I enjoy peace, tranquility and freedom every day because of the sacrifices made by veterans, and I hope to make a difference in their lives.

With the cooperation of the Minister of National Defence we will reduce complexity, close the seam and rationalize benefits for veterans and their families. Our mission is to improve our support and services and to always focus on care, compassion, and respect.

The Prime Minister has given me an ambitious mandate to provide financial security and independence, education and employment, opportunities and better mental and physical rehabilitation for Canada's veterans. My mandate letter provides a good road map, and we are listening to veterans' associations and other stakeholders who will help ensure we meet the needs of veterans.

We are serious about consulting with veterans and veterans' stakeholders. We don't tell veterans what they need; we ask them what they need. To that end, six stakeholder advisory groups are being stood up and meetings with various groups will be held over the next while. These advisory groups are one of the mechanisms we use for stakeholders to give me their advice and suggestions.

To better support veterans where they live, Budget 2016 proposes to reopen and staff offices in Charlottetown, Sydney, Corner Brook, Windsor, Thunder Bay, Saskatoon, Brandon, Prince George and Kelowna. We will open an additional office in Surrey and expand outreach to veterans in the North by working with local partners.

que je suis ravi d'être parmi vous aujourd'hui. Je profite également de l'occasion pour vous féliciter d'avoir été désignés pour siéger au sous-comité. La plupart d'entre vous connaissent bien les enjeux des vétérans et le travail que fait le ministère des Anciens Combattants. Je vous suis reconnaissant de votre dévouement.

Je suis particulièrement intéressé à connaître l'incidence qu'ont les blessures liées au service sur les premiers intervenants et les membres des services de police municipaux et de la GRC et à savoir comment le ministère pourrait appliquer cette information aux vétérans.

C'est pour moi un honneur et un privilège d'avoir été nommé ministre des Anciens Combattants et ministre associé de la Défense nationale et de collaborer avec les membres des Forces armées canadiennes et de la GRC de même qu'avec les vétérans et leur famille.

Je suis bien placé pour comprendre les défis auxquels sont confrontées les victimes de tragédies et les personnes blessées ou malades. Personnellement, je ne serais pas devant vous aujourd'hui si ce n'avait été de l'appui de nombreuses personnes et de diverses initiatives gouvernementales. Par surcroît, comme je profite tous les jours de la paix, de la tranquillité et de la liberté pour lesquelles les vétérans ont lutté, je m'emploierai à améliorer leur qualité de vie.

Le ministre de la Défense nationale et moi collaborerons pour réduire la complexité des processus, pour combler les écarts et pour rationaliser les avantages accordés aux vétérans et leur famille. Notre mission consiste à améliorer le soutien et les services offerts dans un esprit de bienveillance, de compassion et de respect.

Le premier ministre m'a confié l'ambitieux mandat d'assurer la sécurité financière et l'indépendance des vétérans du Canada et de leur offrir des possibilités d'éducation et d'emploi et d'améliorer leur réadaptation psychologique et physique. La lettre de mandat qui m'a été adressée me servira de feuille de route. Par ailleurs, afin de bien répondre aux besoins, nous sommes à l'écoute des associations de vétérans et d'autres intervenants.

Nous sommes sincèrement déterminés à consulter les vétérans et les intervenants qui défendent leurs intérêts. Nous n'allons pas leur dire quels sont les besoins, nous allons plutôt leur demander de nous en faire part. À cette fin, nous mettons sur pied six groupes consultatifs d'intervenants et nous avons prévu des rencontres avec certains d'entre eux dans les semaines à venir. Nous comptons sur ces groupes pour nous donner des conseils et nous faire des suggestions.

Pour mieux appuyer les vétérans, où qu'ils habitent, le budget de 2016 propose de rouvrir les bureaux de Charlottetown, Sydney, Corner Brook, Windsor, Thunder Bay, Saskatoon, Brandon, Prince George et Kelowna et d'y affecter le personnel nécessaire. Nous ouvrirons également un nouveau bureau à Surrey et nous améliorerons les services dans le Nord, en collaboration avec des partenaires locaux.

We will hire additional case managers to reduce the veteran-to-case-manager ratio to approximately 25 to 1. Case managers represent the first line of intervention to help with the rehabilitation process and to coordinate referrals to health care providers. Reducing the client-to-case-manager ratio will help veterans make successful transitions to civilian life.

I would just like to mention that while face-to-face interactions are great, it's clear that veterans also want to do business and interact with us on their terms. We have seen a rapid increase in the number of people who have registered to use our secure online access tool, My VAC Account. There are now more than 32,000 registrants; a tenfold increase since 2012.

We are making significant investments to ensure the financial security and independence of disabled veterans and their families as they make the transition to civilian life. This includes increasing the value of the Disability Award for injuries and illness caused by service to a maximum of \$360,000; indexing this amount to inflation and paying it retroactively to all veterans who have received this award since 2006. The average retroactive payment is projected to be about \$9,000 per person. We will be increasing the Earnings Loss Benefit to replace 90 per cent of an eligible veterans' military salary. For example, a veteran who was a corporal in 1996 could receive \$2,000 more each year because of this proposed enhancement. We are expanding access to the Permanent Impairment Allowance to better support veterans with career-limiting service-related injuries and renaming it the "Career Impact Allowance" to reflect the intent of the program.

We will conduct a veteran financial benefit review to simplify benefits and to determine where the gaps remain and which programs are less than fully effective to meet the needs of veterans and their families. This review is essential to determine the context for the next phase of financial benefits, including the option of a pension for life. The veterans' association, at the last stakeholder summit, told us to take the time to get it right. This is what we intend to do.

Similarly, we need to take action beyond financial benefits. This includes veteran education and career transition initiatives, spousal training, mental health and suicide prevention, amongst others. Commemorating the service and sacrifices of Canada's veterans and those who paid the ultimate price is a key pillar of Veterans Affairs Canada's mandate. We will remember the service and sacrifice of those who have served by providing easier access to the Funeral and Burial Assistance program for a dignified burial.

Nous embaucherons des gestionnaires de cas afin de réduire le ratio clients-gestionnaire à 25 pour 1. Les gestionnaires de cas représentent la première ligne d'intervention pour aider les anciens combattants au cours de leur processus de réadaptation et pour coordonner les références aux fournisseurs de soins de santé. La réduction du ratio clients-gestionnaire aidera les anciens combattants à réussir la transition à la vie civile.

Je tiens à dire que si l'interaction directe est une excellente formule, il est néanmoins clair que les vétérans souhaitent traiter et interagir avec le ministère à leurs conditions. Nous avons constaté une augmentation rapide du nombre de personnes inscrites à l'utilisation de l'outil d'accès sécuritaire en ligne « Mon dossier ACC ». On compte maintenant plus de 32 000 inscriptions, ce qui est 10 fois plus qu'en 2012.

Nous faisons des investissements considérables pour assurer la sécurité financière et l'autonomie des anciens combattants et de leur famille, lors de la transition à la vie civile. Ces investissements comprennent l'augmentation de la valeur de l'indemnité d'invalidité pour les blessures et les maladies causées par le service militaire jusqu'à un maximum de 360 000 \$; l'indexation de ce montant au taux d'inflation, et son paiement rétroactif à tous les vétérans qui touchent cette indemnité depuis 2006. On prévoit que le paiement rétroactif moyen sera d'environ 9 000 \$ par personne. Nous majorerons également l'allocation pour perte de revenus qui remplace 90 p. 100 de la solde militaire d'un vétéran admissible. En pratique, cela signifie qu'un vétéran qui était caporal en 1996 pourrait recevoir 2 000 \$ de plus chaque année grâce à cette majoration. Nous élargissons l'accès à l'allocation pour déficience permanente pour mieux soutenir les vétérans ayant des blessures qui freinent leur avancement professionnel. Cette allocation s'appellera dorénavant « allocation pour incidence sur la carrière », désignation qui correspond davantage à l'objectif du programme.

De plus, nous effectuerons un examen des avantages financiers pour les vétérans afin de simplifier les prestations, de cerner les lacunes qui subsistent, d'établir quels programmes sont moins efficaces pour répondre aux besoins des vétérans et de leur famille. Cet examen est essentiel à la détermination du contexte de la prochaine phase des avantages financiers, dont l'option d'une pension à vie. Lors du dernier sommet des vétérans, les associations de vétérans nous ont dit de prendre notre temps pour bien faire les choses. C'est précisément ce que nous avons l'intention de faire.

Nous devons également prendre des mesures qui vont au-delà des avantages financiers. Il s'agit entre autres d'initiatives en matière d'éducation, de transition de carrière, de formation des conjoints, de santé mentale et de prévention du suicide. Par ailleurs, la commémoration du service et des sacrifices des vétérans et de ceux et celles qui ont payé de leur vie est un pilier du mandat d'Anciens Combattants Canada. En reconnaissance du service et des sacrifices de ceux qui ont servi, nous facilitons l'accès au Programme de funérailles et d'inhumation pour que les vétérans aient droit à une sépulture convenable.

Budget 2016 will expand program eligibility to more families of lower income veterans. We will do this by increasing the estate exemption from approximately \$12,000 to approximately \$35,000 and apply an annual cost of living adjustment moving forward.

We will continue the Community War Memorial Program by merging it with the Commemorative Partnership Program and by making the overall application process easier. Canadians and community groups will be able to access funding for commemorative activities.

Although there is still much more to be done, I am proud of what has been accomplished to date, and our work on improving benefits and services for veterans and their families has only just begun.

On the mental health front, the Prime Minister has committed to doing better in this area. Mental health has always been a challenge, but it has been long overlooked in military culture. The combat mission in Afghanistan took a toll on our troops. Over a quarter of the troops who deployed now receive some sort of benefit from Veterans Affairs. The public discourse on mental health encouraged many more veterans from numerous peacekeeping missions to come forward, and we are seeing veterans from as far back as the Second World War in our offices with previously undisclosed mental health injuries.

We have the medical research, and now is the time to do something about it. We will create two new centres of excellence, one of which will specialize in mental health. We understand the links between mental or physical injury, financial instability, unemployment and the challenges that face men and women transitioning out of the forces that can lead to homelessness. We have created a priority secretariat that will examine three priority areas, one of which is addressing veteran homelessness through more support for homeless and those at risk of becoming homeless.

Through the secretariat Veterans Affairs is developing a homelessness strategy, in collaboration with partners and stakeholders, that will identify ways to improve existing policies and programs. We will tie our efforts to the whole-of-government approach to ensuring that all Canadians, including veterans, have better access to affordable housing.

Thank you again for your tireless efforts on behalf of veterans. I ask for your collaboration and support so that we may advance realistic and prompt action on our mandate. It is imperative that we meet the needs of veterans in the most effective and efficient manner possible, all the while doing it with care, compassion and respect.

Le budget de 2016 prévoit un élargissement des critères d'admissibilité à un plus grand nombre de familles disposant d'un faible revenu. Pour ce faire, l'exemption de la succession passera d'environ 12 000 \$ à quelque 35 000 \$, et un rajustement annuel au coût de la vie s'appliquera.

Nous poursuivons le Programme d'aide à l'édification de monuments commémoratifs dans les collectivités en l'intégrant au Programme de partenariat pour la commémoration. Ce faisant, nous rendons le processus de demande plus facile de sorte que les Canadiens et les groupes communautaires pourront obtenir du financement pour des activités commémoratives.

Il reste encore beaucoup à faire, mais je suis fier de ce qui a été réalisé à ce jour. Je précise que ce n'est que le début de nos efforts pour améliorer les services et les prestations aux vétérans et à leur famille.

En ce qui concerne la santé mentale, le premier ministre s'est engagé à améliorer les services offerts. Les problèmes de santé mentale ont toujours constitué un enjeu mais, dans la culture militaire, on les a trop longtemps ignorés. La mission de combat en Afghanistan a eu de lourdes conséquences pour les soldats. Plus d'un quart de ceux qui avaient été déployés bénéficient de certains services ou avantages offerts par Anciens Combattants Canada. Le débat public sur la santé mentale a incité un plus grand nombre de vétérans de diverses missions de maintien de la paix à s'adresser à nous. Nous voyons même arriver dans nos bureaux des anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale qui présentent des troubles de santé mentale dont ils n'avaient jamais parlé.

Nous pouvons compter sur la recherche médicale et il est temps de la mettre à contribution. Nous allons créer deux centres d'excellence dont l'un se spécialisera en santé mentale. Nous comprenons les liens entre les blessures physiques et mentales, l'instabilité financière et le chômage ainsi que les défis auxquels font face les hommes et les femmes qui effectuent la transition à la vie civile. Ces facteurs peuvent parfois mener à l'itinérance. Nous avons créé un secrétariat qui examinera trois secteurs prioritaires, dont l'aide à apporter aux sans-abri et aux personnes à risque de le devenir.

Par l'entremise du secrétariat, Anciens Combattants Canada élabore une stratégie nationale en collaboration avec des partenaires et intervenants qui détermineront des moyens d'améliorer les politiques et programmes. Nous lierons nos efforts à l'approche progouvernementale pour faire en sorte que tous les Canadiens, y compris les vétérans, aient plus facilement accès au logement à prix abordable.

Je vous remercie encore une fois du travail inlassable que vous faites au nom des vétérans. Je compte sur votre collaboration et votre appui pour que nous puissions prendre, dans les meilleurs délais, des mesures réalistes afin de remplir notre mandat. Il est impératif que nous répondions aux besoins des vétérans de la façon la plus efficace et efficiente possible, tout en faisant preuve de bienveillance, de compassion et de respect.

The Chair: Thank you very much, Minister Hehr. We appreciate your comments. As is our practice, we normally now would go into a dialogue, question and answer, with honourable senators.

I will begin with the deputy chair of the committee, from the province of Quebec, Senator Dagenais.

[Translation]

Senator Dagenais: Thank you, Minister, for being with us today. My first question pertains to disability awards and the re-establishment of lifelong pensions. You are talking about increasing the value of the disability award to a maximum of \$360,000. Did I understand that correctly? What rationale did you use in arriving at that amount?

[English]

Mr. Hehr: Well, over the course of time Veterans Affairs had set and established that at a much lower rate for our veterans. These are for people who have had pain and suffering associated with the disability they suffered while in active service. We looked at former ombudsman's reports and recommendations going forward, and they recommended that we increase that Disability Award.

I will also point out that the Canadian public can receive awards in the amount of approximately \$363,000 through the courts. We wondered why a man or woman who has served in our military would not have the same sort of compensation available to them.

That's how we landed on that number. We felt it reflected what was happening out in Canadian society, as well as what our men and women who suffer illness and injury through their service were entitled to. We also note that even when they tie into this Disability Award they are still eligible for the range of services that Veterans Affairs Canada provides, whether that be through employment, education or assistance through other issues. So there's a suite of benefits that goes along with that understanding of the Disability Award compensation, and that's how we landed on that number. We thought it was the right thing to do and recognized it more appropriately with what was happening out in Canadian society.

[Translation]

Senator Dagenais: Now, I'd like to discuss the re-establishment of lifelong pensions. As I understand it, it would be an option. Could you explain, for us, what the conditions governing those lifelong pensions are and how all of that will fit into the current disability award regime?

[English]

Mr. Hehr: My mandate is to re-establish lifelong pensions as an option for injured veterans and to increase the value of the Disability Award, which we have just done, while ensuring that

Le président : Merci beaucoup, monsieur le ministre. Nous apprécions vos commentaires. Conformément à la pratique habituelle, nous passons maintenant aux échanges avec les sénateurs, c'est-à-dire à une période de questions et réponses.

Je donne d'abord la parole au vice-président du sous-comité, le sénateur Dagenais, qui est du Québec.

[Français]

Le sénateur Dagenais : Merci, monsieur le ministre, de votre présence à notre comité. Ma première question a trait aux indemnités d'invalidité et au rétablissement des pensions à vie. Vous parlez d'accroître l'indemnité de l'invalidité en portant son montant maximal à 360 000 \$. Ai-je bien compris? Sur quelle base ce montant a-t-il été déterminé?

[Traduction]

M. Hehr : En fait, auparavant, Anciens Combattants Canada avait fixé cette indemnité à un niveau nettement plus bas. Cette indemnité est versée aux vétérans en compensation de la douleur ou de la souffrance découlant d'une invalidité liée au service. Le précédent ombudsman a recommandé dans ses rapports d'augmenter cette indemnité d'invalidité.

Je profite de l'occasion pour signaler que les Canadiens qui portent une cause similaire devant les tribunaux peuvent obtenir une indemnité d'approximativement 363 000 \$. Nous nous sommes demandés pourquoi nos concitoyens qui ont servi dans les forces armées ne pourraient pas recevoir une indemnité comparable.

Voilà comment nous avons établi ce montant. Nous avons estimé qu'il correspondait à la réalité de la société canadienne et à ce à quoi ont droit les hommes et les femmes blessés en service ou qui souffrent d'une maladie liée au service. Je souligne également que les vétérans qui touchent une indemnité d'invalidité demeurent admissibles à toute la gamme de services qu'offre Anciens Combattants Canada, qu'il s'agisse de soutien pour l'emploi, l'éducation ou à une autre fin. Dans nos calculs, nous avons tenu compte du fait que, dorénavant, les vétérans qui touchent une indemnité d'invalidité bénéficient de toute une gamme d'avantages. À la lumière de ce qui se fait dans la société canadienne, nous avons estimé que cette formule était la plus appropriée.

[Français]

Le sénateur Dagenais : Maintenant, je voudrais vous entretenir sur le rétablissement des pensions à vie, et je constate que c'est à titre d'option. Pourriez-vous nous expliquer les paramètres de ces pensions à vie et comment tout cela s'arrimera au système actuel d'indemnités d'invalidité?

[Traduction]

M. Hehr : J'ai notamment pour mandat de rétablir les pensions à vie en tant qu'option pour les vétérans blessés et d'augmenter l'indemnité d'invalidité, ce qui vient tout juste d'être fait. Nous

every injured veteran has access to financial advice and support so they can determine the form of compensation that works best for them and their families. The government has made it a priority for us to re-establish this. We remain committed to our mandate letter from the Prime Minister.

We met with our stakeholder groups on approximately December 4, shortly after I became the Minister of Veterans Affairs. We went through the gaps that had emerged since the introduction of the New Veterans Charter in 2005. Some veterans preferred the option of having a lifelong pension. With the increase of our Disability Award and how we roll that out going forward, in consultation with our stakeholders and an understanding of what we're trying to achieve, we're giving those members the option to return to either the lifetime pension or financial security that fits their family in that regard. That's how we're going to go forward.

We're sitting down very shortly with that stakeholder group to work through that process at the time.

General Natynczyk, may want to add something.

General (Ret'd) W. J. Natynczyk, Deputy Minister, Veterans Affairs Canada: Sir, I think you've got it.

Senator Lang: Welcome, Mr. Minister. I appreciate your enthusiasm for your position. It certainly is very evident, and it is nice to see.

I would like to go into two areas that you spoke of. You talked about expanding outreach to veterans in the North by working with local partners. As a senator from the Yukon, obviously that would be of interest to me. Perhaps you can expand on exactly what that will entail.

Mr. Hehr: When we looked at the cohort of veterans who were coming back and needing services, we made a commitment during the last election to reopen the nine offices that were closed during the last administration. When we looked at where veterans were not getting services and where more people returning from service were living, we identified the Surrey region and noted that there was very little contact with Veterans Affairs in the North. We have men and women who have served in that capacity in our northern territories and regions, and they deserve our help, support and our outreach.

veillerons à ce que les vétérans blessés reçoivent les conseils financiers et le soutien nécessaires pour décider quel type d'indemnité convient le mieux à leur situation et à celle de leur famille. Le gouvernement nous a demandé de traiter le rétablissement de ces pensions comme une priorité. Nous demeurons déterminés à remplir le mandat que le premier ministre nous a confié.

Nous avons rencontré divers groupes d'intervenants aux alentours du 4 décembre, peu de temps après mon entrée en fonction à titre de ministre des Anciens Combattants. À cette occasion, nous nous sommes penchés sur les lacunes qui se sont manifestées depuis l'entrée en vigueur de la Nouvelle Charte des anciens combattants, en 2005. Certains vétérans préféreraient recevoir une pension à vie. En consultation avec les intervenants qui comprennent l'objectif que nous visons, nous avons augmenté l'indemnité d'invalidité et amélioré l'accès aux services, et nous donnons dorénavant aux vétérans la possibilité de toucher soit une pension à vie, comme dans le passé, soit d'opter pour une autre formule pour assurer leur sécurité financière et celle de leur famille. Voilà notre position.

Nous nous réunirons très bientôt avec les intervenants pour examiner le processus.

Le général Natynczyk souhaite peut-être ajouter quelque chose.

Le général (à la retraite) W. J. Natynczyk, sous-ministre, Anciens Combattants Canada : Monsieur le ministre, je pense que vous avez fait le tour de la question.

Le sénateur Lang : Je vous souhaite la bienvenue, monsieur le ministre. Je suis ravi de l'enthousiasme qui vous anime. De toute évidence, nous nous réjouissons de voir que vos nouvelles responsabilités vous tiennent vraiment à cœur.

J'aimerais revenir sur deux points que vous avez abordés dans votre exposé. Vous avez parlé de collaborer avec des partenaires locaux pour augmenter les services directs aux vétérans dans le Nord. En tant que sénateur du Yukon, il va sans dire que ce projet m'intéresse. Pourriez-vous nous donner des détails des mesures qui sont envisagées à cet égard.

M. Hehr : Après avoir pris connaissance de la situation des vétérans qui revenaient de diverses missions et qui avaient besoin de services, nous nous sommes engagés, au cours de la dernière campagne électorale, à rouvrir les neuf bureaux de services que le gouvernement précédent avait fermés. Nous avons constaté que les vétérans ne recevaient pas les services nécessaires, que nombre d'entre eux s'étaient établis dans la région de Surrey après leur retour et que ceux qui vivaient dans le Nord avaient très peu de contacts directs avec Anciens Combattants Canada. Nous nous intéressons au sort des hommes et des femmes qui ont servi dans les Forces canadiennes et qui habitent dans le Nord du pays; ils méritent notre aide et notre appui.

Working through that, we have identified that as an area, going forward, where our department can do better. I know we've established some parameters around that, but I'll let General Natynczyk fill out any details.

Gen. Natynczyk: Can I just add, sir, that what we realize is that there are some veterans who are scattered all across the North and their linkage back to Veterans Affairs was either down through Vancouver, Edmonton or the Winnipeg and Montreal offices. We are proposing to government — because we still have not gone through Treasury Board — the idea of a mobile team that would be able to go up into the North and leverage partnerships with the Legions and other associations up there, like the Rangers, so that we can connect with those veterans.

We recently had a senior executive on a trip up to Northwest Territories in the area of Tuktoyaktuk and Inuvik who found veterans from the Bosnian and Afghan campaigns who were up there in these small communities. These are communities of 200 people and less, and there we have veterans. We need to be able to provide contact up there, recognizing, as the minister said in his preamble, that we still have online services with My VAC Account, where we have had a huge uptake in the last few years, but sometimes people need that personal touch.

Mr. Hehr: I think I would be remiss if I did not note, too, that historically First Nations, the Métis Nation and Inuit have all been active participants in military service at generally higher rates than rank-and-file Canadian populations. It makes sense that we're doing a better job reaching out to those members who have served and continue to serve.

Senator Lang: Let me be more specific, if I could, so I have a clear understanding here. Do I take it there would be what you call a mobile team that would go to the North on a regular basis to meet with those veterans that are in need of service?

Also, you referred to the Legions as a local partner. What exactly would your expectations of those organizations be in representing some of the responsibilities of Veterans Affairs?

Gen. Natynczyk: I think it's premature to be too definitive because we still have to go through Treasury Board to lay things out. We recognize that there isn't a huge critical mass, but we have veterans all over the North, and the idea of a mobile office is one of the concepts.

L'examen de la situation nous a amenés à conclure que le ministère peut faire davantage pour ces vétérans. Je sais que nous avons établi des paramètres pour nous attaquer à la tâche, mais je laisse au général Natynczyk le soin de vous donner des précisions.

Gén Natynczyk : Je me permets d'ajouter, monsieur le ministre, que les vétérans qui se trouvent un peu partout dans le Nord communiquaient jusqu'ici avec le ministère par l'entremise des bureaux de Vancouver, d'Edmonton, de Winnipeg ou de Montréal. Nous proposons au gouvernement — mais nous n'avons pas encore eu l'aval du Conseil du Trésor — l'idée d'une équipe mobile qui pourrait forger des partenariats dans le Nord, notamment avec les filiales de la Légion et d'autres associations locales comme les Rangers, afin d'établir le contact avec ces vétérans.

Un cadre supérieur du ministère s'est récemment rendu dans les Territoires du Nord-Ouest, plus précisément dans les petites localités de Tuktoyaktuk et d'Inuvik où habitent des vétérans des campagnes menées en Bosnie et en Afghanistan. Il y a des vétérans dans des communautés qui comptent parfois moins de 200 habitants. Le ministère doit pouvoir communiquer directement avec les vétérans. Nous reconnaissons, comme le ministre l'a indiqué dans son exposé, que les services en ligne, notamment Mon dossier ACC, sont devenus très populaires au cours des dernières années. Néanmoins, les gens ont parfois besoin d'un contact personnel.

M. Hehr : Je m'en voudrais de ne pas signaler que tout au long de notre histoire, les Premières Nations de même que la nation Métisse et les Inuits ont activement participé aux campagnes militaires et que, en comparaison avec le reste de la population canadienne, une plus grande proportion de leurs membres a servi dans les Forces canadiennes. Il est normal que le ministère s'emploie à mieux répondre aux besoins de ces vétérans qui ont servi notre pays et qui continuent de le servir.

Le sénateur Lang : Permettez-moi de poser une question plus précise, afin de mieux comprendre. Si j'ai bien compris, une équipe mobile serait chargée d'aller régulièrement dans le Nord pour rencontrer les vétérans qui habitent là-bas et qui ont besoin de services. Est-ce bien cela?

Vous avez également parlé de la possibilité d'établir des partenariats avec les filiales locales de la Légion. Qu'envisagez-vous de demander exactement à ces organisations à l'égard de certaines des responsabilités du ministère des Anciens Combattants?

Gén Natynczyk : Il est encore trop tôt pour donner des précisions : nous devons avoir l'aval du Conseil du Trésor avant d'établir un plan proprement dit. Nous reconnaissons toutefois la présence d'une énorme masse critique partout dans le Nord et la mise sur pied d'une équipe mobile est l'une des solutions que nous envisageons.

Senator Lang: I want to go to the point about creating two new centres of excellence in veterans care, which includes the specialization in mental health and post-traumatic stress disorder and related issues for both veterans and first responders.

Is this being done in concert with a provincial jurisdiction, or is this going to be a stand-alone type of centre? The reason I ask this is because the provinces are responsible for mental health care in this country, and I'm concerned that we're duplicating, in some respects, some responsibilities but, at the same time, if there is a partnership then you might get a much better centre.

Mr. Hehr: You bring up an excellent point. We have identified this in our mandate letter. We have a lot of research going on at universities throughout this country on PTSD, and in fact have organizations that are already doing that hard work. We have a lot of the science behind what is happening. We have 25 per cent of our members returning from the Afghan theatre with mental health issues, so this is an imperative need.

We are looking at different ways to do this, whether we're going to incorporate some uses of not only the research but the treatment of PTSD. We understand that we have to connect with our provincial partners to ensure our veterans are getting into the health care systems in their home provinces, should that be where the best treatment is available. We're currently working through all of those issues to try and provide our veterans with the services they need, when they need them and where they live.

For the centre of excellence, we're taking in and looking at a whole host of initiatives to maximize this not only for veterans, because my mandate letter includes first responders as well. How do we maximize the use and capabilities of that? Looking at tying those best practices into the work of our provincial partners is going to be imperative to the work we do going forward.

Senator White: Thanks to both of you for being here. Congratulations, minister, on your appointment, and it's always great to see you, general.

For the purposes of full disclosure I want to acknowledge that I am a veteran of the RCMP, and some of my questions will resolve around the RCMP and municipal policing. I've had this discussion with both of you previously, but I think it's important to bring it up again.

The discussion I have had with the Minister of Public Safety as well is the lack of direct access for RCMP veterans to Veterans Affairs that the military has. I think, as an example, of the ability for RCMP veterans to access some segments of Veterans Affairs because they possibly haven't gone through the disability process that I know military veterans still have immediate access to. I recognize, deputy minister, that each time I ask this you always say they'll never be turned away and I appreciate that, but my perspective is that they should not have to hope that they will never be turned away. It should be automatic.

Le sénateur Lang : J'aimerais discuter de la création de deux nouveaux centres d'excellence en matière de soins pour vétérans, dont l'un se spécialisant dans la santé mentale, l'état de stress post-traumatique et d'autres questions connexes touchant les vétérans et les premiers intervenants.

Est-ce fait de concert avec une province ou s'agira-t-il d'un centre autonome? Je pose la question, parce que les soins de santé mentale relèvent des provinces au pays, et je m'inquiète du dédoublement à certains égards de certaines responsabilités, mais nous pourrions vraiment avoir un meilleur centre si c'est fait en partenariat.

M. Hehr : Vous soulevez un excellent point qui figure dans ma lettre de mandat. Beaucoup de recherches sont réalisées dans les universités canadiennes au sujet de l'état de stress post-traumatique, et nous avons des organismes qui travaillent déjà très fort à cet égard. Nous avons beaucoup de données scientifiques en ce qui a trait à ce qui se passe : 25 p. 100 de nos troupes reviennent du théâtre des opérations en Afghanistan avec des problèmes de santé mentale. C'est donc un urgent besoin.

Nous examinons diverses manières de le faire; nous devons déterminer si nous incluons à certains égards non seulement la recherche, mais aussi le traitement de l'état de stress post-traumatique. Nous sommes conscients que nous devons collaborer avec nos partenaires provinciaux pour nous assurer que nos vétérans sont pris en charge par le système de soins de santé de leur province, si c'est l'endroit où le meilleur traitement est disponible. Nous travaillons actuellement à régler toutes ces questions pour offrir à nos vétérans les services dont ils ont besoin, quand ils en ont besoin et là où ils habitent.

Pour ce qui est du centre d'excellence, nous examinons une gamme d'initiatives pour optimiser le tout pour les vétérans, mais ma lettre de mandat inclut également les premiers répondants. Comment en optimiser l'utilisation et les ressources? Pour mener à bien nos travaux, nos partenaires provinciaux devront tenir compte des pratiques exemplaires en la matière.

Le sénateur White : Merci aux témoins de leur présence. Félicitations pour votre nomination, monsieur le ministre; c'est toujours un plaisir de vous voir, général.

À des fins de transparence, je tiens à mentionner que je suis un ancien membre de la GRC, et certaines de mes questions concerneront la GRC et les services de police municipaux. J'en ai déjà discuté avec vous deux, mais je crois que c'est important d'en reparler.

J'ai également eu une discussion avec le ministre de la Sécurité publique sur le manque d'accès direct à Anciens Combattants Canada pour les anciens membres de la GRC, comparativement aux militaires. Par exemple, je pense à l'incapacité des anciens membres de la GRC d'avoir accès à certains éléments d'Anciens Combattants Canada, parce qu'ils ne sont peut-être pas passés par le processus relatif aux prestations d'invalidité auquel je sais que les vétérans ont encore immédiatement accès. Monsieur le sous-ministre, je reconnais que chaque fois que je vous en parle vous mentionnez que votre organisme ne tournera jamais le dos

The second piece for me is the fact that in theatre, in Afghanistan and other locations, up to half of the people operating under the direction of the RCMP in those locations, under UN CIVPOL, are not RCMP officers but are municipal and provincial police officers who have no access to Veterans Affairs. If it's anticipated that 25 per cent of them are going to come back with some mental health issues — and it might be a similar number — they actually have to end up on whatever program the municipality or the province provides. I would like to see, at some point, a review to include municipal police officers operating — as a reservist was for the military — as a form of reservist for the RCMP overseas so they would at least get the same benefits and access that RCMP members receive.

Mr. Hehr: At our stakeholder meeting on December 4 we had representatives from the RCMP who expressed similar views to yours: They would like to see a closer connection to Veterans Affairs, the services we provide and the like.

For more detail on what we're working on, or the rules of engagement as they exist right now, general, perhaps you could fill in the gaps.

Gen. Natynczyk: Thanks very much, senator, for the question. Just to reinforce what the minister said, we have involved the RCMP veterans' associations at all the stakeholder meetings that we have had.

What is challenging in dealing with the RCMP is that our provision of services to the RCMP is through an MOU and not through legislation. We have a memorandum of understanding where Veterans Affairs is a service provider to the RCMP to the degree that the RCMP wish. We flow through all the services that the RCMP requests, and the RCMP decided not to move to the New Veterans Charter. So the RCMP are on the Pension Act, not the New Veterans Charter.

I am aware that they are looking at Budget 2016 and all that has occurred with it, but I'll leave that to the RCMP leadership.

As I mentioned to you before, if RCMP members, for instance, show up to the Operational Stress Injury Social Support network, for which they have not yet signed on to, we will embrace them. I have attended OSISS groups when RCMP are in attendance, and I have said to the folks in the chain of command to welcome them and we'll provide that support, but it's whatever the RCMP wish.

à ces personnes, et je vous en suis reconnaissant. Cependant, je me dis que ces personnes ne devraient pas avoir à l'espérer. Cela devrait être automatique.

Le deuxième point que j'aimerais soulever, c'est que dans le théâtre d'opérations, notamment en Afghanistan et ailleurs, jusqu'à la moitié des personnes sous l'autorité de la GRC ou de la Police civile des Nations unies ne sont pas des membres de la GRC; ce sont plutôt des policiers municipaux et provinciaux qui n'ont pas accès à Anciens Combattants Canada. Si nous estimons que 25 p. 100 d'entre eux reviendront au pays avec des problèmes de santé mentale — et c'est peut-être un pourcentage similaire —, ils devront au final être pris en charge par les programmes offerts par la municipalité ou la province. J'aimerais que nous apportions des modifications un jour pour inclure, au même titre que les réservistes, les policiers municipaux qui jouent le rôle de réservistes pour la GRC à l'étranger. Ainsi, ces policiers auraient au moins droit aux mêmes avantages et au même accès que les membres de la GRC.

M. Hehr : Lors de la réunion des intervenants du 4 décembre, des représentants de la GRC ont exprimé des points de vue similaires aux vôtres. Ils aimeraient qu'il y ait un lien plus direct avec Anciens Combattants Canada, les services que nous offrons et tout le reste.

Général, pourriez-vous donner plus de détails sur les travaux en cours ou les règles d'engagement actuelles?

Gén Natynczyk : Merci beaucoup, sénateur, de votre question. Pour reprendre ce qu'a dit le ministre, nous avons invité des représentants de l'Association des anciens de la GRC à participer à toutes les réunions des intervenants que nous avons eues.

Le problème, quand vient le temps de nous occuper des membres de la GRC, c'est que nous offrons des services aux membres de la GRC en vertu d'un protocole d'entente et non d'une loi. Selon le protocole d'entente, Anciens Combattants Canada fournit des services à la GRC en fonction de ce qu'elle nous demande. Nous offrons tous les services que demande la GRC, et la GRC a décidé de ne pas emboîter le pas quant à la Nouvelle Charte des anciens combattants. Bref, la Loi sur les pensions s'applique à la GRC, mais ce n'est pas le cas de la Nouvelle Charte des anciens combattants.

Je sais que les dirigeants de la GRC examinent le budget de 2016 et tout ce qui en découle, mais la décision leur revient.

Comme je vous l'ai déjà mentionné, lorsque des membres de la GRC, par exemple, font appel aux services du réseau Soutien social — Blessures de stress opérationnel, ou le SSBSO, au sujet duquel la GRC n'a pas encore signé d'entente, nous les accueillons à bras ouverts. J'ai assisté à des activités de groupe du SSBSO auxquelles participaient des membres de la GRC, et j'ai dit aux gens dans la chaîne de commandement de les accueillir et de leur offrir du soutien, mais cela dépend de ce que veut la GRC.

Beyond that, our mandate really is on those veterans and on your former colleagues.

Senator White: I understand, and I appreciate that.

It's always a difficult discussion, because I know I'm talking to the wrong end of the horse at times, here. The good end, I mean. I do believe the membership and the retirees are being left out.

As an example, the RCMP, in the last couple of years, have actually walked away from the direct medical benefits that members receive and have gone into provincial mandates. So I think it's going to get worse, not better, and, on top of that, we'll be walking into workers' compensation programs within each of the provinces. So we are actually going to treat RCMP members differently in every province in this country while they are on the job. I'm afraid that it will end up meaning treating them differently when they are off the job as well.

I appreciate the concern. Minister, I appreciate you letting me bend your ear one day about this already. It is key for us that we make it a permanent position of our government that we actually treat RCMP veterans the same way we treat military veterans. I hope we always have a deputy minister who is willing to take care of them. I appreciate you being here.

The Chair: And their families.

Senator White: Absolutely.

Senator Mitchell: Thank you, minister. Speaking of Alberta, it's great to have you representing it in the cabinet. Thanks for being here with us. I'm going to refer to a news report I saw just recently about Corporal Franklin mentioning that, despite the fact he has had two legs amputated that aren't coming back he has to prove, I think every year, in writing, that he is still disabled. I know you're undertaking some steps to streamline processes, but are you making progress there?

Mr. Hehr: I sense that we are. The former administration streamlined some of the forms and paperwork that go out, because it has to be crafted. We have many veterans with many different, unique situations.

I will also say that I think it's important that we, as a department, reach out to veterans through communication, whether that be through some form of written correspondence or what we call filling out paperwork and the like, to understand the changing needs and to confirm certain things are happening in their lives. I think it is striking that balance between too much communication and too little. If we don't reach out to people through this type of mechanism, they say, "Veterans Affairs has forgotten about me."

You've been in this business a long time, senator, and a certain amount of paperwork is necessary. For instance, I fill out every year, for the Government of Alberta, that I'm still

Au-delà de cela, notre mandat est vraiment d'offrir des services aux vétérans et à vos anciens collègues.

Le sénateur White : Je le comprends, et je vous en suis reconnaissant.

C'est toujours une discussion difficile, parce que je sais que je parle parfois à la mauvaise personne. Je crois que les membres et les retraités de la GRC sont laissés pour compte.

Par exemple, la GRC a arrêté au cours des dernières années de s'occuper directement des soins de santé offerts à ses membres, qui sont maintenant assurés en vertu de leur régime provincial. Je crois donc que la situation s'empirera au lieu de s'améliorer. Qui plus est, les membres de la GRC devront faire affaire avec les commissions provinciales des accidents du travail. Bref, nous traiterons les membres de la GRC de manière différente dans chaque province au pays durant leur carrière. J'ai peur que cela signifie que nous les traiterons aussi différemment après coup.

Je vous en remercie. Monsieur le ministre, je vous suis reconnaissant d'avoir prêté une oreille attentive à mon égard l'autre jour à ce sujet. Il est très important pour nous que le gouvernement adopte une position permanente en vue de traiter les anciens membres de la GRC de la même manière que les vétérans. J'espère que nous aurons toujours un sous-ministre qui est prêt à s'occuper d'eux. Je vous remercie de votre présence ici.

Le président : Et de leur famille.

Le sénateur White : Absolument.

Le sénateur Mitchell : Merci, monsieur le ministre. En parlant de l'Alberta, je suis content que vous représentiez la province au Cabinet. Merci de votre présence devant le comité. J'aimerais discuter d'une nouvelle que j'ai récemment lue au sujet du caporal Franklin, qui doit chaque année, si je ne m'abuse, prouver par écrit qu'il est toujours handicapé, même s'il va de soi que ses jambes amputées ne repousseront pas. Je sais que vous prenez des mesures pour simplifier les processus, mais j'aimerais savoir si nous réalisons des progrès à ce chapitre.

M. Hehr : J'ai l'impression que oui. L'ancien gouvernement a simplifié certains formulaires et certains documents qui sont envoyés, parce qu'il faut les adapter selon les cas. Nous avons de nombreux vétérans qui vivent des situations très différentes et uniques.

J'ajouterai que je considère comme important que le ministère communique avec les vétérans; cela peut se faire par écrit ou en remplissant des documents pour comprendre l'évolution des besoins et confirmer ce qui se passe dans leur vie. Je crois qu'il faut trouver l'équilibre entre ce qui est excessif et insuffisant en matière de communications. Si nous ne communiquons pas avec les gens par cette entremise, ils se diront qu'«Anciens Combattants Canada les a oubliés».

Sénateur, vous êtes dans le milieu depuis longtemps et vous savez qu'une certaine quantité de documents sont nécessaires. Par exemple, je dois confirmer chaque année au gouvernement de

a C5 quadriplegic. As a result of my having that paperwork filled out, I generally have a meeting. They inquire about my situation, whether they are providing the services that I need in a timely fashion, and going from that end. So there will always be a certain amount of communication. We are going to continue to try to do that better, respectful of what veterans need and how much that communication is. But there is always going to be that ebb and flow.

We want to keep those lines of communication open, even if some of those questions may be a bit redundant. I get the frustration myself, having to fill out paperwork from time to time and on an ongoing basis.

Senator Mitchell: The question of legislation versus MOU with respect to the RCMP, I'd like pursue a little bit further.

Under the memorandum of understanding, does the RCMP budget cover the services that Veterans Affairs provides for RCMP members? Is it a budgetary issue for them? Second, would you know if have they consulted with their personnel as to whether or not they think they should be excluded from the New Veterans Charter or whether, in fact, their veterans would like that as well? What is their policy? Maybe it's not a question you can answer. Third, would legislation make it better? Would you prefer to have legislation?

Mr. Hehr: I sense that the general handled that last question. I've heard many RCMP officers who have indicated a desire to become more a part of Veterans Affairs. So we see that many of the RCMP wish for that desire. But, again, this is something that they have to decide — where they want to go and how that works on various issues.

As the general indicated, right now we manage their contract, but that's more on a flow-through basis. We provide the services that they need through that mechanism, and that's the way we've gone about it so far.

I'd ask the general to maybe prognosticate a bit more on the future of what is going to happen, if that's what you're asking. I'm not certain where the RCMP is on this or the discussions they've had with various departments.

Gen. Natynczyk: Sir, I can't add very much more. We are there to provide support, the support that they request. Our officials have been talking to the RCMP so they have as much information, as soon as possible, on all the initiatives coming through Budget 2016 so that a decision can be made by their leadership, but really I would not want to presume where their stance is with regard to legislation.

l'Alberta que je suis toujours tétraplégique au niveau de la C5. Je remplis des documents, et il y a généralement une rencontre. La personne me pose des questions au sujet de ma situation et me demande si je reçois les services dont j'ai besoin en temps opportun. Il y aura donc toujours une certaine communication. Nous continuerons d'essayer de nous améliorer à ce sujet en tenant compte de ce dont les vétérans ont besoin et de la communication nécessaire, mais il y aura toujours des fluctuations.

Nous voulons que ces lignes de communication demeurent ouvertes, même si certaines de ces questions peuvent être un peu redondantes. Je vis moi-même cette frustration; je dois remplir régulièrement des documents.

Le sénateur Mitchell : J'aimerais avoir un peu plus de renseignements au sujet du débat entre une loi ou un protocole d'entente concernant la GRC.

En vertu du protocole d'entente, est-ce la GRC qui assume la facture des services qu'Anciens Combattants Canada fournit aux membres de la GRC? Est-ce une question budgétaire pour la GRC? Deuxièmement, savez-vous si la GRC a consulté ses membres pour savoir s'ils pensent qu'ils devraient être exclus de la Nouvelle Charte des anciens combattants ou ce qu'en pensent les anciens membres? Quelle est la politique de la GRC? Vous ne connaissez peut-être pas la réponse à cette question. Troisièmement, une loi améliorerait-elle la situation? Préfériez-vous avoir une loi?

M. Hehr : Je crois que le général a répondu à la dernière question. J'ai entendu que de nombreux membres de la GRC ont exprimé le souhait d'être davantage intégrés à Anciens Combattants Canada. Nous constatons que bon nombre de membres de la GRC sont aussi de cet avis. Toutefois, je répète qu'ils doivent décider de l'endroit où ils veulent aller et de la manière dont cela fonctionnera relativement à divers aspects.

Comme le général l'a indiqué, nous gérons actuellement leur contrat, mais cela se fait en fonction de la demande. Nous fournissons les services dont les membres ont besoin par l'entremise de ce mécanisme, et c'est la manière dont nous fonctionnons pour l'instant.

J'aimerais demander au général de parler un peu de ce que l'avenir nous réserve, si c'est ce qui vous intéresse. Je ne suis pas certain de la position de la GRC dans ce dossier ou des discussions que la GRC a eues avec les ministères.

Gén Natynczyk : Monsieur, je ne peux pas vraiment ajouter grand-chose. Notre ministère offre le soutien que la GRC demande, et nos représentants communiquent avec la GRC; bref, la GRC dispose de tous les renseignements dès qu'ils sont disponibles en ce qui concerne toutes les initiatives qui découlent du budget de 2016 pour que ses dirigeants puissent prendre une décision, mais je ne veux pas présumer de leur position en ce qui a trait à une loi.

Senator Mitchell: I'm interested in the comparison between the lifelong pension value and the lump-sum value. Maybe I have these figures not entirely correct.

I think the 100 per cent lump-sum pension would be \$310,000. If you invested that today, you would be lucky to get 3 per cent. You would be lucky to get 2 per cent. Let's say you get 3 per cent; it's \$9,000 a year. If you took the maximum pension, which is about \$1,800 a month, that's getting to be \$21,000 a year. You mentioned that there is counselling. Hopefully, that kind of comparison is made.

How is the judgment made between the value of the maximum lump sum and the value of the monthly pension? Because you're going to get a lot more money monthly from the pension than you would from a lump sum, unless you go into the capital and run through it pretty quickly.

Mr. Hehr: We provide that financial counselling service to all members who are taking a lump sum at this time, and we make it available. We're encouraging more members to make sure they have an understanding that this money is not inexhaustible, that it has an ability to make their lives better, both in the short and the long run.

We have seen issues come up from time to time where that money doesn't go always as far as they are hoping it will. That's why we're exploring the way to get that option of a lifetime pension, how we get that best recognition to our military men and women and how to best implement that.

We will be working with our stakeholders on this. This is one of those issues that our veterans have called for. Despite delivering what I thought was a pretty significant budget, knocking off 6 of my 15 mandate letters, they continue to let me know, in no uncertain terms, that we need to do more. Understand that we are going to keep on working through this.

Gen. Natynczyk: Just to say, sir, that with regard to the pension that still exists and that we are paying out, what people don't realize is that that monthly pension actually has two key components in it. One is a recognition of pain and suffering. The other is an economic benefit. They are put together in one amount that the veteran gets each month, for those who are under the Pension Act.

Under the current New Veterans Charter, you have a Disability Award, which is a non-economic recognition of pain and suffering. Then, for those veterans who require it, especially going through vocational rehab, you have an Earnings Loss Benefit that provides them with financial security until they get their independence again. Also, there is the idea of the Career Impact Allowance, which recognizes that they have lost potential over their career. So, when we look at the amounts of the Pension Act, we have to keep in mind that that actually is a combination of two amounts; a non-economic and an economic.

Le sénateur Mitchell : Je m'intéresse à la comparaison entre la valeur d'une pension à vie et le montant forfaitaire. Mes chiffres ne sont peut-être pas entièrement exacts.

Je crois que l'indemnité versée sous forme de montant forfaitaire pour un vétéran jugé invalide à 100 p. 100 est de 310 000 \$. Si vous investissiez cette somme aujourd'hui, vous seriez chanceux d'obtenir un rendement de 2 ou de 3 p. 100. Disons que vous avez un rendement de 3 p. 100; cela représente 9 000 \$ par année. Si vous optez plutôt pour la pension maximale, soit environ 1 800 \$ par mois, vous recevrez 21 000 \$ par année. Vous avez mentionné que vous conseillez les gens, et j'espère qu'une telle comparaison est faite.

Comment la décision est-elle prise entre la valeur du montant forfaitaire maximum et la valeur de la pension mensuelle? Je mentionne qu'une personne recevrait beaucoup plus d'argent chaque mois avec la pension que le montant forfaitaire, à moins de tout dépenser très rapidement.

M. Hehr : Nous offrons des conseils financiers à tous les militaires qui choisissent de prendre un montant forfaitaire; c'est offert. Nous encourageons de plus en plus les militaires à s'assurer de bien comprendre que cet argent n'est pas inépuisable et qu'il leur permet d'améliorer leur vie à court et à long terme.

Des situations surviennent de temps en temps où des gens se rendent compte qu'ils ont déjà épuisé cet argent. Voilà pourquoi nous examinons la façon d'offrir l'option d'une pension à vie, d'offrir la meilleure reconnaissance aux hommes et aux femmes des Forces canadiennes et de mettre le tout en œuvre le plus efficacement possible.

Nous travaillerons de concert avec nos intervenants à ce chapitre. C'est l'un des enjeux que nos vétérans ont soulevés. Même si je croyais que nous avions présenté un impressionnant budget, en rayant 6 des 15 points de ma lettre de mandat, les vétérans continuent de me faire savoir clairement que nous devons en faire plus. Nous continuerons d'y travailler.

Gén Natynczyk : Monsieur, j'aimerais seulement ajouter qu'en ce qui a trait à la pension qui existe encore et que nous continuons de verser les gens doivent comprendre qu'une pension mensuelle comporte deux volets. Il y a d'abord l'indemnité pour la douleur et la souffrance, et il y a aussi un volet financier. Ces deux volets sont regroupés en un montant qui est versé chaque mois aux vétérans qui sont assujettis à la Loi sur les pensions.

En vertu de la Nouvelle Charte des anciens combattants, nous avons l'indemnité d'invalidité, qui se veut une indemnité liée à des répercussions non financières comme la douleur et la souffrance. Ensuite, pour les vétérans qui en ont besoin, particulièrement ceux qui doivent passer par la réadaptation professionnelle, nous avons l'allocation pour perte de revenus qui leur donne une sécurité financière jusqu'à ce qu'ils retrouvent leur indépendance. Par ailleurs, il y a l'allocation pour incidence sur la carrière, qui vise à reconnaître les répercussions que leur situation pourrait avoir sur leur carrière. Nous devons être conscients que le

Senator Mitchell: Okay, I see what you're seeing. Whereas the grant is just the one.

Gen. Natynczyk: Right. We're going very deliberately. That's why the veterans' association said to take the time to get it right, because in the past we have rushed through some of the legislation and they want to be very deliberate on this. That's what the minister is doing.

Senator Kenny: Thank you, chair. Good to see you here, minister, and general.

I'm particularly interested in the systems of feedback you have for satisfaction amongst veterans. Do you have a systematic way of measuring satisfaction? Do you have a way of publicizing the results so that Canadians know how veterans are feeling about the policies that you're implementing?

Mr. Hehr: That's a good question. It's my understanding that we are actively seeking input from veterans and their stakeholders through some of the work I am doing right now, in the establishment of six groups to advise our policy going forward.

It's also my understanding, until the general corrects me on this, that we are looking towards doing more surveys with our veterans to understand how our services are working, where they are in their lives, where we can be more supportive and how to get the family involved in our whole motto of treating the veterans and their families with care, compassion and respect.

We are looking forward to hearing from people who are on our services, who are going to be on our services, to get a real handle on what they need. I think some of the work I'll be doing as Associate Minister of National Defence, with the Minister of National Defence, is closing the seam and understanding better what our military men and women leaving the Canadian Armed Forces want with their lives. Showing them how they can tie into financial benefits, educational and career training options is very important. I think it's an important thing we need to do in our department, to hear directly from people who use our services and to understand whether we are serving their needs.

Senator Kenny: It's not that I'm not impressed with what you're doing. What I'm concerned about is having, let's say, four times a year with a cheque that goes out, a survey that asks, "Okay, how are we doing?" and asking about it in different ways, and then publishing the results and making sure the public knows about it. It will have a positive impact on how things are going, depending on the answers you get back.

montant prévu en vertu de la Loi sur les pensions est une combinaison de deux montants : un volet non financier et un volet financier.

Le sénateur Mitchell : D'accord. Je comprends. Tandis que le montant vise seulement un volet.

Gén Natynczyk : Exactement. Nous le faisons de manière mûrement réfléchi. Les associations d'anciens combattants nous ont dit de prendre le temps de bien faire les choses, parce que nous avons précipité par le passé certaines mesures législatives; les gens veulent que ce soit mûrement réfléchi. C'est ce que fait le ministre.

Le sénateur Kenny : Merci, monsieur le président. Je suis ravi de vous voir, monsieur le ministre, général.

Je m'intéresse particulièrement aux systèmes de rétroaction que vous avez en place pour évaluer la satisfaction des vétérans. Avez-vous un système pour mesurer leur satisfaction? En publiez-vous les résultats pour que les Canadiens soient au fait de ce que pensent les vétérans des politiques que vous mettez en place?

M. Hehr : C'est une bonne question. Je crois comprendre que nous demandons activement aux vétérans et à leurs représentants de nous faire part de leur rétroaction par l'intermédiaire notamment de ce que je fais actuellement, soit la création de six groupes pour nous conseiller quant à nos politiques futures.

À moins que le général me corrige, je crois aussi comprendre que nous envisageons de réaliser des sondages additionnels auprès des vétérans pour comprendre la manière dont fonctionnent nos services, l'endroit où ils en sont rendus dans leur vie, ce que nous pouvons faire pour améliorer le soutien et le moyen de faire participer la famille relativement à notre devise : traiter les vétérans et leur famille avec soin, compassion et respect.

Nous souhaitons entendre les commentaires des gens qui bénéficient de nos services ou qui en bénéficieront pour vraiment comprendre ce dont ils ont besoin. À titre de ministre associé de la Défense nationale, je collaborerai avec le ministre de la Défense nationale en vue notamment de combler les écarts et de mieux comprendre ce que les femmes et les hommes qui sont libérés des Forces canadiennes veulent faire de leur vie. Il est très important de leur montrer les avantages financiers des possibilités d'éducation et de formation professionnelle. À mon avis, c'est quelque chose d'important que nous devons faire au sein du ministère; nous devons entendre directement ce que pensent les personnes qui utilisent nos services et déterminer si nous répondons à leurs besoins.

Le sénateur Kenny : Ce n'est pas que je ne suis pas impressionné par ce que vous faites. Je me demande si le ministère pourrait envoyer quatre fois par année un sondage en même temps qu'un chèque pour demander aux gens comment ils se sentent et le demander de diverses manières. Le ministère pourrait ensuite publier les résultats pour s'assurer que la population est au courant. Cela aurait un effet positif sur la manière dont les choses se déroulent, selon les réponses reçues.

I think it would be a very positive step for you to set aside some funds so that you and your colleagues have a clear understanding of what the reactions of veterans are, as opposed to sitting down with working groups. That's important for developing things, but in terms of keeping a measure of the pulse on an ongoing basis, I'm really asking about something more systematic and perhaps a little larger than you're describing.

Gen. Natynczyk: Thanks for the question. You're absolutely spot-on. The minister has actually authorized restarting the veterans' satisfaction surveys that used to occur years ago. We will restart that now. We're working with Stats Canada to come up with the right kind of questionnaires and to have them go out on a regular basis.

Senator Kenny: I'm not talking about a percentage. I'm talking about asking them all.

Gen. Natynczyk: Going out to all veterans, absolutely. It's a veterans' satisfaction survey, on an ongoing basis, as services are delivered.

Senator Wallin: I don't want to get too far into the weeds here, but what we have heard in testimony from the ombudsman and through other anecdotal evidence are two concerns really. One is the timeline for assessment and transition, and that that's sometimes a product of no access to proper medical care for mental health or physical health issues. That becomes a problem. Is there anywhere in this new system where that timeline is going to be narrowed or shortened?

Second, the other issue — this is one I'm a little concerned about asking about — is the career impact allowance, or the assessment of what you are worth over your lifetime. If you're a general and you're injured at the end of your career, we know where you are in the system, what your income potential was and where you are. If you're six months into the CF and you lose two legs, we don't know whether you would have been good, bad, successful or gone up the ranks or not. How do you start to build in those assessments? Is there a formula or is this subjective?

Mr. Hehr: I'll deal with your first question. We have read those ombudsman reports and those recommendations that were given. We had identified areas where our veterans weren't getting timely service in terms of having their claims processed and getting their needs met. I think Budget 2016 goes a long way to addressing those concerns with the reopening of those points of contact: the nine offices, as well as the new one in Surrey and our outreach up North.

We have also started the process of hiring more staff. Under the previous administration 800 front-line workers were taken off their duties. That was an assessment that we went back and looked at. Our veterans weren't getting the supports they needed. We have rehired 183 people to date, including 72 case managers as

Selon moi, ce serait très positif de réserver de l'argent pour que vos collègues et vous compreniez bien les opinions des vétérans au lieu d'avoir des groupes de travail. C'est utile pour élaborer des projets, mais je m'attends à quelque chose de plus systématique et de plus large que ce que vous avez décrit pour prendre régulièrement le pouls des vétérans.

Gén Natynczyk : Merci de votre question. Vous avez tout à fait raison. Le ministre a justement autorisé le rétablissement des sondages sur la satisfaction des vétérans que le ministère réalisait il y a plusieurs années. Nous les rétablirons. Nous collaborons avec Statistique Canada pour élaborer les questionnaires adéquats que nous enverrons régulièrement aux vétérans.

Le sénateur Kenny : Je ne parle pas seulement d'un certain pourcentage de vétérans; je parle de le faire pour l'ensemble des vétérans.

Gén Natynczyk : Absolument; cela vise tous les vétérans. Il s'agit d'un sondage sur la satisfaction des vétérans qui sera remis régulièrement au moment de la prestation de services.

La sénatrice Wallin : Je ne veux pas trop entrer dans les détails, mais deux préoccupations ressortent du témoignage de l'ombudsman et des autres preuves empiriques. Il y a d'abord la période pour l'évaluation et la transition, et c'est parfois lié à l'impossibilité d'avoir accès à des soins médicaux adéquats en santé mentale ou pour des problèmes de santé physique. Cela devient un problème. Ce nouveau système permettra-t-il d'écourter cette période?

Deuxièmement, j'ai quelques réserves au sujet de l'allocation pour incidence sur la carrière ou l'évaluation de ce qu'un militaire pourrait gagner au cours de sa vie. Si vous êtes un général et que vous êtes blessé à la fin de votre carrière, nous savons l'endroit où vous vous trouvez dans le système et nous avons une idée de vos revenus potentiels. Si vous venez de commencer votre carrière il y a six mois dans les Forces canadiennes et que vous perdez vos deux jambes, nous ne savons pas si vous auriez été bon ou mauvais, si vous auriez connu du succès ou si vous auriez gravi les échelons. Comment réalisez-vous ces évaluations? Y a-t-il une formule ou est-ce subjectif?

M. Hehr : Je vais répondre à votre première question. Nous avons pris connaissance des rapports de l'ombudsman et des recommandations formulées. Nous avons cerné des secteurs où les vétérans ne recevaient pas des services en temps opportun en ce qui a trait au traitement de leurs demandes et à la satisfaction de leurs besoins. Je crois que le budget de 2016 contribue grandement à donner suite à ces préoccupations en annonçant la réouverture de bureaux de service; il y en a neuf, ainsi que le bureau supplémentaire à Surrey et l'offre de services dans le Nord.

Nous avons également lancé un processus en vue d'embaucher plus de personnel. L'ancien gouvernement a éliminé 800 postes de travailleurs de première ligne. Nous avons réexaminé cette évaluation, et nos vétérans ne recevaient pas le soutien dont ils avaient besoin. Nous avons jusqu'à maintenant réembauché

well as other service coordinators who are working to ensure veterans and their families are getting the care they need when they need it.

That will go a long way to addressing some of the backlogs that were emerging. We sense we have gotten to a place where we have cleared up those backlogs. We'll continue to monitor this to ensure we have the appropriate level of staff.

I can also say that through my work with Minister Sajjan that it is also important to assess, when a person is leaving our Canadian Armed Forces, how we will transition them to Veterans Affairs. That has been identified as a problem by the ombudsman for National Defence on both sides.

I have been to our stress injury clinics and our IPSCs out in Vancouver, Hamilton and other places. They said, "Look, sometimes we have a member who knows for two years that they are going to be leaving the service and yet we don't have the capacity to meet with them until 15 days before they transition." It's very important to look at how we get their financial benefits set up for the day they leave the CAF, how we get the educational component and their return to work, if they are able to, in civilian life. That has been identified in the ombudsman's reports, and that's why I think it was very wise of the Prime Minister to identify this as an issue and give it to both Minister Sajjan and me to get to work on.

Senator Wallin: The Americans do it, so it's clearly doable.

Do you want to try to tackle the assessment question a little bit?

Gen. Natynczyk: I can tackle a few things, if you like.

Mr. Hehr: Then I'll go back to the earning loss benefit.

Gen. Natynczyk: On the transition, as the minister said, the key there is starting as early as possible once the Canadian Armed Forces determine that a person will have to leave the forces because of universality of service. We are working very closely with the Chief of the Defence Staff, Deputy Minister and minister-to-minister on how we can begin as early as possible, recognizing that the other entity out there is SISIP. We're working the SISIP dimension as well, the idea being to ensure that, when an individual turns in his or her ID card, as much work as possible was done while they were still receiving their salary with the Canadian Armed Forces. I think that is absolutely key.

As the minister indicated, we have hired additional adjudicators, and we have also changed the evidence model in terms of adjudication. When it's a straightforward musculoskeletal injury — especially if you consider an infantryman with ankle, knee, hip or back issues — an

183 personnes, y compris 72 gestionnaires de cas, ainsi que d'autres coordonnateurs des services, qui veillent à ce que les vétérans et leur famille aient accès aux soins dont ils ont besoin, et ce, quand ils en ont besoin.

Cela contribuera grandement à réduire l'arriéré que nous commençons à accumuler. Nous avons le sentiment d'avoir réussi à rattraper ce retard, mais nous continuerons de suivre la situation pour nous assurer d'avoir suffisamment de personnel.

Le travail que j'ai accompli en collaboration avec le ministre Sajjan me permet de dire qu'il est également important de déterminer, lorsqu'une personne est libérée des Forces canadiennes, comment nous allons assurer sa transition vers Anciens Combattants Canada. L'ombudsman de la Défense nationale a rapporté que c'était un problème des deux côtés.

J'ai visité nos cliniques pour traumatismes liés au stress opérationnel et nos centres intégrés de soutien du personnel à Vancouver, à Hamilton et ailleurs. Le personnel m'a dit : « Nous avons parfois un militaire qui sait durant deux ans qu'il sera libéré des Forces canadiennes, mais nous pouvons seulement le rencontrer 15 jours avant sa transition. » C'est très important d'établir les avantages financiers en prévision de la journée où le militaire sera libéré des Forces canadiennes et de prévoir le volet éducatif et son retour sur le marché du travail dans la vie civile, le cas échéant. L'ombudsman a relevé ces éléments dans ses rapports, et voilà pourquoi je pense qu'il était très sage de la part du premier ministre de cerner ce problème et de demander au ministre Sajjan et à moi-même de nous pencher sur la question.

La sénatrice Wallin : Les Américains le font; c'est donc faisable.

Aimeriez-vous essayer de vous attaquer à ma question sur l'évaluation?

Gén Natynczyk : Je peux traiter de quelques aspects, si vous le voulez.

M. Hehr : Ensuite, je parlerai de l'allocation pour perte de revenus.

Gén Natynczyk : En ce qui concerne la transition, comme le ministre l'a mentionné, l'important est de commencer le plus tôt possible après que les Forces canadiennes ont déterminé que la personne devra être libérée en raison du principe d'universalité du service. Nous travaillons étroitement avec le chef d'état-major de la défense, les sous-ministres et les ministres pour trouver le moyen de le faire le plus tôt possible, tout en tenant compte du RARM. Nous travaillons également à cet égard; lorsqu'une personne remet sa carte d'identité, nous voulons en avoir fait le plus possible pendant qu'elle recevait son salaire des Forces canadiennes. Je crois que c'est absolument essentiel.

Comme le ministre l'a souligné, nous avons engagé d'autres arbitres, et nous avons également modifié le modèle des preuves pour ce qui est de l'arbitrage. Pour ce qui est des blessures musculosquelettiques peu complexes — en particulier, dans le cas d'un fantassin qui a des problèmes de cheville, de genou, de

artilleryman with a hearing issue or an individual who has been on tough to deployments and has a mental health injury, we have expedited those adjudications significantly, in addition to hiring additional adjudicators.

Mr. Hehr: Your question was very good in terms of how we're going to support veterans who have become disabled while serving in our Armed Forces. It's very important to us to ensure they are getting their financial security taken care of, because without that financial security it's very difficult to move on with rebuilding the life of the member and their family.

That's why I think it was important that we moved the earning loss benefit from 75 per cent of a pre-release salary to 90 per cent. This seemed to make sense from our end. Why should an injured member be penalized in such a dramatic fashion when we recognize that 90 per cent is more appropriate and what other compensation systems are utilizing?

In terms of where we've gone to in the ELB change, the ELB was basically designed to take care of a member's basic needs. By moving it to where we are, to a private level from a corporal, we needed a corporal level before that to ensure their basic needs were taken care of. Now, with our introduction of moving it to 90 per cent, this ensures that all members, regardless of rank, will be able to have their basic needs met.

For instance, even at the lowest rank, they will be receiving up to \$2,000 more per year in their pockets, for them and their families.

It was a good change, one that is going to ensure that their families have more financial security and are able to build their lives from it. I think that is some of the messaging from our department that didn't get out there quite as well, and we have to ensure that veterans know that no one is being penalized under this new system. They will all have better financial security for them and their families and to build their lives.

Gen. Natynczyk: Can I just add that it's interesting, when you look back to Bill C-55, it set a floor in terms of the financial support at about \$40,000. In Budget 2015, we used the rank mechanism to bump up the privates who were below that floor to north of that floor. So they received, through the budget last year, in the zone just below 90 per cent of their pre-release salary.

Budget 2016 moved the entire rank structure to 90 per cent of their pre-release and all of them, using all of their ranks, are north of \$40,000.

Senator Wallin: There is no way, really, to capture — I guess it's wishful thinking — the potential that you never know could have been there.

hanche ou de dos, d'un artilleur qui a des problèmes d'ouïe ou d'un militaire qui a participé à des déploiements difficiles et qui a un problème de santé mentale —, nous avons considérablement accéléré les décisions en la matière, en plus d'embaucher d'autres arbitres.

M. Hehr : Vous avez posé une excellente question au sujet de la façon dont nous allons soutenir les vétérans qui doivent vivre avec un handicap découlant de leur service dans les Forces canadiennes. Il est très important à nos yeux de nous assurer de garantir leur sécurité financière, parce que c'est très difficile autrement de passer à l'autre étape et de rebâtir la vie du militaire et de sa famille.

Voilà pourquoi je crois qu'il était important de faire passer l'allocation pour perte de revenus de 75 à 90 p. 100 de la solde du militaire avant sa libération. Cela nous semblait logique. Pourquoi un militaire blessé devrait-il être pénalisé autant, alors que nous reconnaissons que verser 90 p. 100 est plus approprié et que c'est ce qu'utilisent d'autres systèmes d'indemnisation?

Pour ce qui est des changements que nous avons apportés à l'allocation pour perte de revenus, cette allocation visait en gros à subvenir aux besoins fondamentaux du militaire. Nous avons modifié l'allocation; nous sommes passés de caporal à soldat. Auparavant, il fallait un grade de caporal pour nous assurer de subvenir aux besoins fondamentaux. Maintenant que nous avons décidé de fixer l'allocation à 90 p. 100 de la solde, ce sera suffisant pour subvenir aux besoins fondamentaux de tous les militaires, indépendamment de leur grade.

Par exemple, même au grade le plus bas, un militaire recevra jusqu'à 2 000 \$ de plus par année pour lui et sa famille.

C'était un changement positif qui nous permettra de nous assurer d'accroître la sécurité financière des familles des vétérans pour les aider à bâtir leur vie. Je crois que notre ministère n'a pas réussi à bien faire passer le message à ce sujet. Nous devons nous assurer que les vétérans comprennent que le nouveau système ne pénalisera personne. Ce nouveau système donnera une sécurité financière accrue aux vétérans et à leur famille et les aidera à bâtir leur vie.

Gén Natynczyk : J'aimerais ajouter un élément. Fait intéressant, le projet de loi C-55 a fixé à 40 000 \$ le revenu minimum. Dans le budget de 2015, nous avons un mécanisme qui se fondait sur le grade pour faire passer au-dessus de ce seuil ce qui était versé aux soldats. Grâce au budget de 2015, les soldats recevaient un peu moins de 90 p. 100 de leur solde avant leur libération.

Le budget de 2016 a fait passer l'ensemble des grades à 90 p. 100 de leur solde avant leur libération; bref, ils reçoivent tous plus de 40 000 \$.

La sénatrice Wallin : Ce sont peut-être des vœux pieux, mais il n'y a aucune manière de vraiment déterminer le potentiel qu'un militaire aurait pu avoir.

Gen. Natynczyk: Can I just say that that's where the Permanent Impairment Allowance, now to be renamed the "Career Impact Allowance," is. In Budget 2015, last year, we increased the number of people inside the PIA, to be renamed CIA, by using an additional factor of limitations on mobility. Budget 2016 allowed us to move more veterans into the upper levels and stages of the "Career Impact Allowance." That's precisely the purpose of that benefit, to recognize that a young private or corporal could have gone on to be a sergeant or major, and so on, over his or her career.

Senator Wallin: Very helpful, yes.

Mr. Hehr: That was a consistent complaint from ombudsmen and auditors general, that we weren't doing a good job of properly assessing what the disability level was. In fact, 92 per cent of the people who were previously identified were going into that bottom rung. The additional resources we put into the Permanent Impairment Allowance, or now "Career Impact Allowance," will allow us to get more people in the appropriate place to recognize that transition and where they would have been through their military service.

Senator Wallin: Most helpful. Thank you very much.

The Chair: Minister, my understanding is that your government is proceeding with the decision to divest Ste. Anne's Hospital in Montreal to the provincial government, and then you will be paying an amount to the provincial government to operate the veterans' hospital that has been there and done a great job for veterans. That institution, generally, was doing a very good job with respect to post-traumatic stress, and the research that was going on there was applicable to veterans and also others across Canada and around the world.

Can you tell us what is happening with respect to the research aspect and confirm for us that the veterans' hospital will be transferred to the provincial government?

Mr. Hehr: Thank you for the question. It was really a long negotiation process between us and the Government of Quebec that really came to fruition here with the transfer that happened, I believe, within the last couple of weeks, April 1. The veterans who are currently there will have a seamless transition. The same care they received when we were in charge of the hospital will be handled by the provincial government. We have ensured that.

Also, I think this is a good news day for the Canadian public in general, in that we were seeing many of our soldiers who were eligible for services at Ste. Anne's, who were Second World War and Korean veterans, sadly starting to move on. So maximizing that space — Ste. Anne's has had a long history, a proud history — to allow more people to have access to the health care services they need is good for the province of Quebec and good for the Canadian health care system.

Gén Natynczyk : Si vous me le permettez, c'est justement l'utilité de l'allocation pour déficience permanente, qui sera rebaptisée l'allocation pour incidence sur la carrière. Dans le budget de 2015, nous avons augmenté le nombre de personnes bénéficiant de l'allocation pour déficience permanente, rebaptisée l'allocation pour incidence sur la carrière, en modifiant le critère pour évaluer les problèmes de mobilité. Le budget de 2016 nous a permis d'augmenter le nombre de vétérans se trouvant aux échelons supérieurs de l'allocation pour incidence sur la carrière. L'objectif de cette allocation est précisément de reconnaître qu'un jeune soldat ou caporal aurait pu devenir sergent ou major au cours de sa carrière.

La sénatrice Wallin : C'est vraiment très utile.

M. Hehr : Les ombudsmans et les vérificateurs généraux se plaignaient continuellement que nous n'arrivions pas à évaluer adéquatement le degré d'invalidité. En fait, 92 p. 100 des personnes évaluées se trouvaient à l'échelon inférieur. Les ressources supplémentaires que nous investissons dans l'allocation pour déficience permanente, qui s'appelle maintenant l'allocation pour incidence sur la carrière, nous permettront de mieux catégoriser les gens pour reconnaître cette transition et le grade qu'ils auraient pu atteindre au cours de leur carrière militaire.

La sénatrice Wallin : C'est très utile. Merci beaucoup.

Le président : Monsieur le ministre, je crois comprendre que le gouvernement va de l'avant quant à la décision de transférer l'Hôpital Sainte-Anne à Montréal au gouvernement provincial et qu'il versera un montant au gouvernement provincial pour administrer cet hôpital qui offre d'excellents services aux vétérans. Cette institution accomplissait généralement un excellent travail en ce qui a trait à l'état de stress post-traumatique, et les recherches qui y étaient menées étaient utiles pour non seulement les vétérans, mais aussi tous les gens au Canada et dans le monde.

Pourriez-vous nous dire ce qui se passe au sujet de la recherche et nous confirmer le transfert de l'hôpital pour vétérans au gouvernement provincial?

M. Hehr : Merci de votre question. Le transfert qui est survenu il y a environ deux semaines, le 1^{er} avril, si je ne m'abuse, est le fruit de très longues négociations entre le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec. Les vétérans qui y reçoivent actuellement des soins auront droit à une transition sans heurt. Le gouvernement provincial donnera les mêmes soins que les vétérans recevaient alors que l'hôpital était administré par le gouvernement fédéral. Nous nous en sommes assurés.

Par ailleurs, je crois que c'est une bonne nouvelle pour la population canadienne en général, étant donné que nous voyions malheureusement partir bon nombre de nos militaires qui étaient admissibles aux soins à l'Hôpital Sainte-Anne, soit les anciens combattants de la Deuxième Guerre mondiale et de la guerre de Corée. L'Hôpital Sainte-Anne a une longue et fière tradition; c'est donc une bonne chose pour le Québec et le système canadien de soins de santé d'utiliser au maximum l'hôpital en vue de permettre à plus de gens d'avoir accès aux soins de santé dont ils ont besoin.

I also know, because we went to Ste. Anne's to meet with the veterans and staff there, the good work they have done on post-traumatic stress. They have beds there for 10 people to get intensive therapy, one-on-one work, with our support system at Ste. Anne's. That will be a model that we will continue to look at and continue to address in what we're going to do at our centre of excellence.

We see that as something that has worked for a great many people from coast to coast, where it also allows for their families to come in and take part in this therapy. So we're going to try to ensure that this continues in our work, going forward, on PTSD.

I will allow the general to add to that.

Gen. Natynczyk: Senator, thanks for the question. There are three separate issues. As the minister indicated, Ste. Anne's Hospital transfer, it's amazing when you consider it's 99 years old this year, centennial next year. We have just south of 300 veterans there, and it was a seamless transfer. We are still working with the Province of Quebec, and they've just had to hire about 250 new employees. We have had a lot of employees retire, but the vast majority of them, about 75 per cent, either accepted offers with the province or have come back on a casual basis with the province to be there for the veterans. So that was great news.

Part of the research you talk about is the partnership between that hospital and McGill University. McGill University has a research effort in terms of gerontology, and that's where most of the research at Ste. Anne's Hospital is happening. It is my understanding that Quebec really does appreciate and value that partnership, and that research will continue on with McGill. Also, McGill is a part of the Canadian Institute for Military and Veteran Health Research, and so a lot of work will be done there as well.

The third component is the operational stress clinic injury clinic. The one at Ste. Anne's, similar to the ones across the country — and the minister runs 11 clinics across the country — is run by the province in that location. What is unique about Ste. Anne's is that it has two components. One is a day clinic, and one is a residential one, as the minister indicated, with 10 beds. Our MOU, our transfer agreement with the province, allows that OSI clinic to continue, both in residential and in day visits.

The Chair: Our committee has visited that establishment in the past, and we found that it was very encouraging to see the work that was going on. At our next visit we can anticipate that we'll still be encouraged, and we'll still see the good work going on that has gone on in the past.

Comme nous avons visité l'Hôpital Sainte-Anne pour rencontrer les vétérans et le personnel, je suis au courant de l'excellent travail accompli au sujet de l'état de stress post-traumatique. Il y a suffisamment de lits pour offrir une thérapie intensive à 10 personnes, des services individuels, grâce à notre système de soutien à l'Hôpital Sainte-Anne. Nous continuerons d'étudier ce modèle et d'en tenir compte dans ce que nous ferons dans notre centre d'excellence.

Nous considérons que cela a été efficace pour un très grand nombre de personnes d'un bout à l'autre du pays, parce que cela permet aux familles de participer à la thérapie. Nous essaierons donc de nous assurer que cela se poursuit dans nos travaux futurs sur l'état de stress post-traumatique.

Je vais laisser le général compléter ma réponse.

Gén Natynczyk : Sénateur, merci de votre question. Il y a trois éléments distincts. Comme le ministre l'a indiqué, le transfert de l'Hôpital Sainte-Anne est incroyable, lorsque nous prenons conscience que cette institution a 99 ans et qu'elle célébrera son centenaire l'année prochaine. Nous avons un peu moins de 300 vétérans dans cet hôpital, et le transfert s'est effectué sans heurt. Nous continuons de collaborer avec le gouvernement du Québec qui a dû récemment embaucher environ 250 nouveaux employés. Beaucoup d'employés ont pris leur retraite, mais la grande majorité d'entre eux, soit environ 75 p. 100, ont accepté les offres de la province ou continuent d'y travailler à titre occasionnel pour offrir des soins aux vétérans. C'était donc une excellente nouvelle.

Une partie de la recherche dont vous avez parlé découle du partenariat entre l'hôpital et l'Université McGill. L'Université McGill fait des travaux de recherche en gériatrie, et c'est dans ce domaine que la majorité de la recherche se fait à l'Hôpital Sainte-Anne. Je crois comprendre que le gouvernement du Québec est satisfait de ce partenariat et en comprend la valeur, et ces travaux de recherche se poursuivront donc en collaboration avec l'Université McGill. Qui plus est, l'Université McGill est membre de l'Institut canadien de recherche sur la santé des militaires et des vétérans. Beaucoup de travaux se feront donc aussi de ce côté.

Le troisième élément vise la clinique pour traumatismes liés au stress opérationnel. La clinique à l'Hôpital Sainte-Anne est similaire aux 11 cliniques que le ministère administre au pays, mais elle est administrée par la province. Ce qui distingue la clinique à l'Hôpital Sainte-Anne, c'est qu'il y a deux volets. Il y a une clinique de jour et une clinique de traitement en résidence, comme le ministre l'a mentionné, avec 10 lits. Notre protocole d'entente avec la province relativement au transfert permet à cette clinique pour TSO de poursuivre ses activités, et ce, pour les deux volets.

Le président : Notre comité a déjà visité cet établissement, et nous avons trouvé très encourageant de voir le travail qui s'y faisait. Lors de notre prochaine visite, il y a tout lieu de croire que nous serons encore encouragés et que nous verrons encore de bons résultats, comme par le passé.

Thank you. Now, there is one other area I wanted to ask you about. This is somewhat technical, and if you don't have an answer I'd certainly understand because I didn't give you notice of this.

Last year there a piece of legislation was passed with respect to the Public Service Employment Act to bring the definition of the term veteran up to date in that act to cover any veteran of the Armed Forces who had served for at least three years and been honourably discharged, and would be in a position to apply for priority hiring within the federal government.

Unfortunately, the definition of survivor of a veteran was not changed, so the only survivors eligible to apply for a job within the public service are survivors of Second World War veterans. We brought this to the attention of the government last year, when the legislation was going through, but that amendment was rejected.

Has that been brought to your attention, and would you consider looking at that?

Mr. Hehr: There are a couple of things there. We are actively working on ensuring that our men and women who have served get opportunities to take part in the public service, and a lot of that was highlighted through that private member's bill. We're continuing to work through that.

We are also trying to expand opportunities through the Community Benefits Agreement that we're going to be doing in our infrastructure rollout with Minister Sohi on this to ensure that people are getting opportunities to work in that capacity. We are continuing to do our work with other partners like Helmets to Hardhats and other organizations, in seeing that our men and women get opportunities to build their lives. In terms of the specific question you ask, I may have to kick that to the general and see if he can add anything to that particular amendment.

Gen. Natynczyk: Really, I can't. It's the first time I'm hearing of it, sir.

The Chair: I thought that may be the case. I will undertake to send along some information on that. I think it was really an oversight rather than an attempt to exclude families from this benefit that had been included in the past. I'll do that, Mr. Minister and Mr. Deputy Minister.

We have about five minutes left in the time that we had allocated. I have three senators who have indicated they would like to participate in the second round. Our second round of questioning is for those follow-up questions that senators didn't have an opportunity to ask or thought about after they had their opportunity earlier on. They're short, snappy questions, and I think we can get through the three senators in five minutes.

Merci. J'aimerais maintenant vous interroger sur un autre aspect. C'est un peu technique et si vous n'avez pas de réponse, je peux certainement comprendre puisque je ne vous ai pas prévenu du sujet.

L'année dernière, on a adopté un projet de loi concernant la Loi sur l'emploi dans la fonction publique afin d'actualiser la définition de l'expression « ancien combattant » qui s'y trouve, de sorte qu'elle englobe tout ancien combattant des Forces armées qui a servi pendant au moins trois ans, qui a été libéré honorablement et qui serait admissible à la priorité d'embauche au sein du gouvernement fédéral.

Malheureusement, la définition de « survivant d'un ancien combattant » n'a pas été modifiée, ce qui fait que seuls les survivants des anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale sont admissibles à un emploi au sein de la fonction publique. Nous avons porté cette question à l'attention du gouvernement l'année dernière, lorsque le projet de loi était à l'étude, mais l'amendement a été refusé.

La question a-t-elle été portée à votre attention, et envisageriez-vous d'en tenir compte?

M. Hehr : Je voudrais soulever quelques points à ce sujet. Nous travaillons activement pour faire en sorte que les hommes et les femmes qui ont servi aient l'occasion de participer à la fonction publique, et le projet de loi d'initiative parlementaire dont il est question a mis en exergue une bonne partie de cet effort. Nous continuons de faire avancer ce dossier.

Nous essayons également d'élargir les possibilités par l'entremise de l'entente liée aux avantages communautaires que nous allons mettre en œuvre dans le cadre du déploiement de l'infrastructure en collaboration avec le ministre Sohi pour veiller à ce que les gens obtiennent des possibilités d'emploi à ce titre. Nous poursuivons notre travail avec d'autres partenaires comme le programme Du régiment aux bâtiments et d'autres organisations, pour que les anciens combattants aient l'occasion de bâtir leur vie. En ce qui concerne votre question précise, je vais peut-être la relayer au général pour voir s'il peut ajouter quelque chose au sujet de l'amendement.

Gén Natynczyk : Je crains que non. C'est la première fois que j'en entends parler.

Le président : C'est bien ce que je pensais. Je vous ferai parvenir des renseignements là-dessus. À mon avis, c'était un oubli plutôt qu'une tentative d'exclure des familles de cette prestation, laquelle était incluse par le passé. Je vous enverrai l'information, messieurs.

Il nous reste environ cinq minutes. Trois sénateurs ont indiqué qu'ils voudraient participer au deuxième tour de questions, qui sert à poser des questions complémentaires que les sénateurs n'ont pas eu l'occasion de soulever ou qui leur sont venues à l'esprit après leur première intervention. Il s'agit de questions courtes et percutantes, et je crois que nous pouvons entendre les trois sénateurs en cinq minutes.

[Translation]

Senator Dagenais: Minister, General, you are both aware of the suicides among members of the armed forces and veterans. I'd like to know where things stand with the suicide prevention strategy being developed for members of the military and veterans.

[English]

Mr. Hehr: It is tragic when any person takes their life or contemplates taking their life. A lot of the hard work I will be doing with Minister Sajjan over the coming year will be to put together a comprehensive strategy to try and reduce this unfortunate occurrence that happens. We have to look at all angles of this with care, compassion and respect, and understanding that men and women who served in our military deserve our support. We're looking at best practices on how we can reduce the stigma on mental health and ensuring they get the help when they need it.

We provide pretty good services in terms of mental health supports and have a 24-hour hotline for people in emergency situations or entirely stressful situations. We have to continue to reduce the stigma and continue to do better, and that is a lot of what we'll be going forward with in the coming year.

I remind you that I've only been minister for 163 days, and we're drinking from the fire hose, trying to guzzle down as much as we can. This is definitely something we are working on.

[Translation]

Senator Dagenais: I can certainly appreciate the issue you have to deal with, having had very close colleagues take their lives when I was a Sûreté du Québec police officer. Sometimes, you don't even know about it. I certainly do appreciate your answer and the work you are doing. Thank you very much, Minister.

[English]

Senator Lang: I was just thinking back through the history of our committee over the course of the hearings, and I believe the general was involved in some of those discussions. That question was with regard to the number of programs that have been instituted over the years for the purposes of meeting the requirements for veterans, and the time to review these programs to see if some of them could be amalgamated so that veterans would get more benefit from them than having them divided into these various silos.

Where are we with that review? Is there a review under way and, if there is, when can we expect some results?

Mr. Hehr: We are going forward with a comprehensive review of our financial services. Obviously there are no two veterans who are exactly alike, hence probably the multitude of services that Veterans Affairs provides.

[Français]

Le sénateur Dagenais : Monsieur le ministre, monsieur le général, vous savez qu'il y a eu des suicides dans l'armée et parmi les anciens combattants. Je voudrais savoir où en est rendue l'élaboration de la stratégie de prévention du suicide chez les militaires et les anciens combattants.

[Traduction]

M. Hehr : Il est tragique que des personnes s'enlèvent la vie ou songent à le faire. Au cours de la prochaine année, je m'emploierai à élaborer, en collaboration avec le ministre Sajjan, une stratégie globale destinée à réduire de tels incidents malheureux. Nous devons examiner tous les aspects de la question avec égards, compassion et respect, et comprendre que les hommes et les femmes qui ont servi dans l'armée canadienne méritent notre soutien. Nous étudions des pratiques exemplaires pour savoir comment nous pouvons réduire la stigmatisation associée à la santé mentale et veiller à ce que les anciens combattants reçoivent l'aide dont ils ont besoin.

Nous offrons de très bons services de soutien en santé mentale, notamment une ligne d'écoute téléphonique accessible 24 heures sur 24 pour les gens en situation d'urgence ou de stress intense. Nous devons continuer de réduire la stigmatisation et de faire mieux; c'est, en gros, ce que nous ferons dans l'année à venir.

Je vous rappelle que je ne suis ministre que depuis 163 jours, et nous essayons d'assimiler le plus d'information possible — c'est un torrent de connaissances. En tout cas, nous y travaillons certainement.

[Français]

Le sénateur Dagenais : Je sympathise avec vous, parce que lorsque j'étais policier à la Sûreté du Québec, des collègues très près de moi se sont suicidés et, parfois, on ne le sait même pas. J'apprécie tout de même votre réponse et votre travail. Merci beaucoup, monsieur le ministre.

[Traduction]

Le sénateur Lang : Je pensais justement aux audiences antérieures de notre comité, et je crois que le général a participé à certaines de ces discussions. La question à l'étude était de savoir combien de programmes ont été instaurés au cours des années pour répondre aux besoins des anciens combattants et combien de temps il faudrait pour les examiner afin de déterminer si certains d'entre eux pourraient être fusionnés de sorte que les anciens combattants puissent en profiter davantage, au lieu de s'en tenir à des programmes distincts gérés en vase clos.

Où en sommes-nous? Un examen est-il en cours et, le cas échéant, quand pouvons-nous espérer obtenir des résultats?

M. Hehr : Nous entreprendrons un examen approfondi de nos services financiers. Bien entendu, il n'y a pas deux anciens combattants qui soient exactement pareils, d'où peut-être la multitude des services offerts par le ministère des Anciens Combattants.

As I said in my introductory statements, we are going to be looking at that to see which ones are providing value and support and where we need to augment them or blend them together. That's what our department is doing, and we'll continue that work going forward.

Obviously, my stakeholder groups are going to be important in this, and a lot of this discussion will happen when we look at the different aspects of family support, mental health support and return to work, and even in our pension discussions, looking at that suite of benefits and what that entails going forward.

Senator Lang: We spoke a little bit earlier about expanding the outreach to veterans in the North, and you said that it was under review and there are certain options being considered. Would you undertake, once decisions are taken and a clear, definitive path and direction has been agreed upon, to inform this committee so we have that information?

Mr. Hehr: That seems like an eminently reasonable suggestion that we can comply with.

Senator Mitchell: I'm thinking of the Boyle Street Community Centre in Edmonton. It is a drop-in services centre for the homeless, many of whom are, unfortunately, veterans. They are currently planning to build a new facility with social housing for these homeless people.

You mentioned that you're working on homelessness for veterans. Are you contemplating grants for capital building infrastructure and, if so, when and how would it be accessed by a group like Boyle Street?

Mr. Hehr: That is a good question. Veterans Affairs Canada, prior to this time, has never had it in our mandate. Over the course of the last 35 years, homelessness has been an issue not only in the veteran population but in the Canadian population writ large, and we're going about this. We have hired a secretariat to look at three elements of the programming we're doing. One of them is how best to ensure that we are tapping veterans who are homeless — or at risk of being homeless — into our whole-of-government approach, or looking at other options in the community.

We have some very successful models out there in veterans' transitional housing like Cockrell House out in Victoria. We have done these pilot projects that have proven successful. The Housing First model is successful and how we ensure we tie our veterans into these models and what we're doing at Veterans Affairs.

Comme je l'ai dit dans ma déclaration préliminaire, nous allons examiner les programmes en vigueur pour déterminer lesquels sont optimaux sur le plan de la valeur ajoutée et du soutien offert et pour repérer ceux qui doivent être renforcés ou fusionnés. C'est ce que fait notre ministère, et nous poursuivrons nos efforts en ce sens.

Évidemment, les groupes d'intervenants joueront un rôle important à cet égard, et cette discussion aura lieu, en grande partie, lorsque nous étudierons les divers aspects du soutien familial, du soutien en santé mentale et de l'aide au retour au travail. Par ailleurs, même dans le cadre de nos discussions sur les pensions, nous examinerons la gamme de prestations offertes pour déterminer la voie à suivre.

Le sénateur Lang : Nous avons parlé tout à l'heure d'accroître les services directs offerts aux anciens combattants dans le Nord, et vous avez dit que cette proposition est à l'étude et que certaines options sont envisagées. Une fois que les décisions seront prises et qu'on se sera mis d'accord sur une démarche et une orientation claires et définitives, pourriez-vous en informer le comité pour que nous ayons cette information?

M. Hehr : Cela me paraît être une demande éminemment raisonnable, et nous pourrions y donner suite.

Le sénateur Mitchell : Je pense au Boyle Street Community Centre, à Edmonton. Il s'agit d'un centre de services d'aide pour les sans-abri, parmi lesquels se trouvent, malheureusement, beaucoup d'anciens combattants. On prévoit construire une nouvelle installation de logements sociaux pour ces sans-abri.

Vous avez dit que vous vous penchez sur la question de l'itinérance chez les anciens combattants. Envisagez-vous de créer des subventions pour l'infrastructure immobilière et, le cas échéant, comment un groupe comme Boyle Street pourrait-il y accéder?

M. Hehr : C'est une bonne question. C'est la première fois que cet objectif figure dans le mandat d'Anciens Combattants Canada. Depuis 35 ans, l'itinérance est un enjeu qui touche non seulement les anciens combattants, mais aussi la population canadienne dans son ensemble, et nous prenons des mesures concrètes à cet égard. Nous avons établi un secrétariat chargé d'examiner les trois éléments de notre programme. L'un d'eux consiste à déterminer comment nous y prendre pour que les anciens combattants qui sont sans-abri — ou qui risquent de le devenir — puissent profiter au maximum de notre approche pangouvernementale ou d'autres options au sein de la collectivité.

On trouve quelques modèles très efficaces parmi les logements de transition pour anciens combattants, comme la maison Cockrell, à Victoria. Nous avons mené des projets pilotes qui ont donné de bons résultats. Le modèle Logement d'abord est une réussite, notamment grâce à l'inclusion des anciens combattants dans ces modèles et aux efforts du ministère des Anciens Combattants.

We are currently doing the work, even though it's not in our mandate letter. We take this very seriously and we'll be looking at all models out there and trying to incorporate those best practices in our whole-of-government approach.

The Chair: Mr. Minister and Mr. Deputy Minister, thank you very much for being here. We want you to know that the Subcommittee on Veterans Affairs is very anxious to work with you. If you think there is any area where you think we could be supportive, we would be pleased to hear from you in that regard.

Perhaps annually we could get together just to talk about progress and items that come up.

Mr. Hehr: I thank you very much for your time and your contributions. I look forward to us working together to better the lives of the men and women who have served this great nation.

(The committee adjourned.)

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, April 20, 2016

The Subcommittee on Veterans Affairs of the Standing Senate Committee on National Security and Defence met this day at 12:03 p.m. to continue its study on the services and benefits provided to members of the Canadian Forces; to veterans; to members and former members of the Royal Canadian Mounted Police and their families.

Senator Joseph A. Day (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Honourable senators, today we are continuing our study of the services and benefits provided to members of the Canadian Forces, veterans, and members and former members of the Royal Canadian Mounted Police and their families.

[*English*]

From the Department of National Defence and the Canadian Armed Forces, we're very pleased to welcome Lieutenant-General Christine Whitecross, Commander, Military Personnel Command. She is accompanied by Brigadier-General H.C. MacKay, Surgeon General and Commander, Canadian Forces Health Services Group, Department of National Defence and the Canadian Armed Forces, as well as Capt. (Navy) Marie-France Langlois, Director, Casualty Support Management, Joint Personnel Support Unit, National Defence and the Canadian Armed Forces.

Thank you, each of you, for being here today. We look forward to spending the next hour learning more about your activities and programs, as well as challenges that you may be

Nous sommes en train de faire le travail, même si ce n'est pas prévu dans notre lettre de mandat. Nous prenons cela très au sérieux, et nous tiendrons compte de tous les modèles en vigueur pour essayer d'inclure ces pratiques exemples dans notre approche pangouvernementale.

Le président : Messieurs le ministre et le sous-ministre, merci infiniment d'avoir été des nôtres. Sachez que le Sous-comité des affaires des anciens combattants est très impatient de collaborer avec vous. S'il y a tout autre domaine où nous pourrions vous aider, nous serions heureux d'entendre vos vues à ce sujet.

Nous pourrions peut-être nous réunir une fois par année afin de parler des progrès réalisés et des nouvelles questions qui se posent.

M. Hehr : Je vous remercie beaucoup de votre temps et de votre contribution. J'ai hâte de travailler avec vous dans le but d'améliorer la vie des hommes et femmes qui ont servi notre grande nation.

(Le comité s'ajourne.)

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 20 avril 2016

Le Sous-comité des anciens combattants du Comité sénatorial permanent de la sécurité nationale et de la défense se réunit aujourd'hui, à 12 h 3, pour poursuivre son étude sur les services et les prestations dispensés aux membres des Forces canadiennes; aux anciens combattants; aux membres et anciens membres de la Gendarmerie royale du Canada et à leurs familles.

Le sénateur Joseph A. Day (*président*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

Le président : Honorables sénateurs, aujourd'hui nous poursuivons notre étude sur les services et les prestations dispensés aux membres des Forces canadiennes, aux anciens combattants, aux membres et anciens membres de la Gendarmerie royale du Canada et à leurs familles.

[*Traduction*]

Souhaitons la bienvenue au lieutenant-général Christine Whitecross, commandante, Commandement du personnel militaire. Elle représente le ministère de la Défense nationale et les Forces armées canadiennes. Elle est accompagnée du brigadier-général H.C. MacKay, médecin général et commandant, Groupe des services de santé des Forces canadiennes, et du capitaine (Marine) Marie-France Langlois, directrice, Gestion du soutien aux blessés, Unité interarmées de soutien au personnel.

J'aimerais vous remercier d'être venus aujourd'hui. Nous avons hâte de passer la prochaine heure ensemble afin d'en apprendre davantage au sujet de vos activités et de vos

facing. Your presentations and answers to our questions will be very valuable to us as we reflect on the services and benefits provided to veterans and their families.

Before we proceed, I wanted to let honourable senators know about a number of activities that are taking place. One is coming up rather quickly, on May 3, after we get back from our week of being in our constituencies. Throughout that day, CIMVHR, the Canadian Institute for Military and Veterans Health Research, is co-hosting, with the Canadian Armed Forces, a military mental health research symposium here in Ottawa. Lt.-Gen. Christine Whitecross is one of the featured speakers very early on in that particular seminar. We can circulate to everyone more information on that. It's very pertinent to the work that we have been doing, so if you can attend part or all of that, that would be good. It's at the University of Ottawa at Roger-Guindon Hall, from 8:30 to 4:30, on May 3, 2016.

There is also a bill, Bill C-12, that has now been filed in the House of Commons, and we anticipate that it will be coming to us in due course before the summer break, so we should put a watch on that one. Bill C-12 is An Act to amend the Canadian Forces Members and Veterans Re-establishment and Compensation Act and to make consequential amendments to other Acts. It looks like a rather extensive piece of legislation, and I have no doubt that we'll be asked to deal with that in our normal expeditious fashion.

Lt.-Gen Whitecross, the floor is yours.

Lieutenant-General Christine Whitecross, Commander, Military Personnel Command, National Defence and the Canadian Armed Forces: Mr. Chairman and members of the committee, I am Lt.-Gen Christine Whitecross, and in my role as Commander of Military Personnel Command, I am responsible for the Canadian Armed Forces' military personnel management from recruitment through to training and education, benefits, health, health and spiritual services, career management to honours and history.

Joining me today are, as you've already indicated, Canadian Forces Brig.-Gen. Colin MacKay and Capt. (Navy) Marie-France Langlois, the Director of Casualty Support Management and the Commanding Officer of the Joint Personnel Support Group Unit.

[Translation]

I am very pleased to speak to you today on the topic of transition programs and services that are available to Canadian Armed Forces members who are moving from the military to civilian life. These services and programs are offered, often jointly, by the Canadian Armed Forces and Veterans Affairs Canada, assisted by third party not-for-profit organizations.

programmes, ainsi que des défis auxquels vous faites face. Vos exposés et les réponses que vous fournirez à nos questions nous seront très utiles lorsque nous nous pencherons sur les services et les prestations dispensés aux anciens combattants et à leur famille.

Avant de poursuivre, j'aimerais tout d'abord mettre les honorables sénateurs au courant d'un certain nombre d'activités qui auront lieu. La première aura lieu assez rapidement, soit le 3 mai, après la semaine de relâche. Au cours de cette journée, l'ICRSMV, l'Institut canadien de recherche sur la santé des militaires et des vétérans, présentera à Ottawa, de concert avec les Forces armées canadiennes, un symposium sur la recherche sur la santé mentale des militaires. Le lieutenant-général Christine Whitecross sera une des conférencières invitées qui prendra la parole au début de la journée. Nous pourrions vous faire parvenir plus d'information à ce sujet. Cela porte sur le travail que nous effectuons en comité, alors il serait formidable que vous puissiez y aller toute la journée, ou au moins pour une partie de la conférence. Elle aura lieu à la salle Roger-Guindon, à l'Université d'Ottawa, le 3 mai 2016, de 8 h 30 à 16 h 30.

Il y a également le projet de loi C-12 qui vient d'être déposé à la Chambre des communes. Nous nous attendons à le recevoir en temps voulu avant le congé estival, alors il ne faudrait pas le perdre de vue. Le projet de loi C-12 est la Loi modifiant la Loi sur les mesures de réinsertion et d'indemnisation des militaires et vétérans des Forces canadiennes et d'autres lois en conséquence. Il s'agit d'une législation étoffée et je suis certain qu'on nous demandera de l'aborder de manière expéditive.

Lieutenant-général Whitecross, la parole est à vous.

Lieutenant-général Christine Whitecross, commandante, Commandement du personnel militaire, Défense nationale et Forces armées canadiennes : Monsieur le président et membres du comité, je suis le lieutenant-général Christine Whitecross et, à titre de chef du personnel militaire, je suis responsable de la gestion des militaires des Forces armées canadiennes dès leur enrôlement, ce qui comprend leur instruction et leur éducation, leurs prestations d'invalidité, leurs services de santé, la gestion de leur carrière, leur distinction honorifique et leur histoire.

Je suis accompagnée, comme vous l'avez déjà indiqué, par le capitaine de vaisseau Marie-France Langlois, directrice, Gestion du soutien aux blessés et commandant de l'Unité interarmées de soutien au personnel.

[Français]

Je suis très heureuse de vous parler aujourd'hui des programmes et des services de transition offerts aux militaires des Forces armées canadiennes qui font la transition à la vie civile. Ces programmes et services sont offerts conjointement par les Forces armées canadiennes et Anciens Combattants Canada avec l'aide d'organisations tierces à but non lucratif.

[English]

The Canadian Armed Forces approaches the topic of military-to-civilian transition through a holistic lens looking at the military community as a whole, inclusive of the military members both regular and reserve, the veterans and their families.

On average, 10,000 regular and reserve members transition out of the Canadian Armed Forces each year. Of that number, 16 per cent, on average, are medically-released based on statistics covering 2010-15. This is significant because members who leave the service with or for medical reasons often require unique services. There are a number of services available to our members, and I will highlight just a few.

Before I go on, I would like to say that the majority of the programs that I will mention today are available to all military members, regular and reserve, regardless of the reason for their release from the Canadian Armed Forces, and they are also available to our veterans.

[Translation]

Since 1978, the Canadian Armed Forces has been providing transitioning military personnel with a two-day Second Career Assistance Seminar, run through the Personnel Selection offices at each military base and wing. These second career seminars cover such topics as: pension and benefits, release proceedings, psychological challenges of transition, services and benefits administered by Veterans Affairs, financial planning, wills and estates, and second career opportunities, to name a few. An additional one-day seminar is provided specifically for members who will be released medically and the information and programs that are specific to their release are presented. The seminars are run in both English and French and the attendance of spouses is strongly encouraged.

[English]

Although these seminars are geared towards regular force members, there is value for reservists who have spent the majority of their careers on long-term reserve contracts, as their career paths most closely match those of regular force personnel.

On the other hand, the transition needs of reservists on shorter term contracts are different, and to that effect, in 2015 the Chief of Reserves and Cadets created an online portal to inform these members about programs and benefits available to them on release.

[Translation]

All serving members also have access to Career Transition Workshops covering resume writing, skills self-assessment, job search and interview techniques. In addition, they have access to

[Traduction]

Les Forces armées canadiennes abordent le sujet de la transition de la vie militaire à la vie civile selon un point de vue général qui englobe l'ensemble de la collectivité militaire, dont les militaires de la force régulière et de la force de réserve, les anciens combattants et leur famille.

En moyenne, 10 000 membres de la force régulière et de la force de la réserve quittent chaque année les Forces armées canadiennes. De ce nombre, une moyenne de 16 p. 100 est libérée pour des raisons médicales selon les statistiques portant sur la période de 2010 à 2015. Voilà une donnée importante, car les membres qui quittent les Forces armées canadiennes ou qui obtiennent leur libération pour des raisons médicales ont souvent besoin de services uniques. Il y a un certain nombre de services offerts à nos membres et je vais vous en présenter quelques-uns.

Avant de continuer, j'aimerais préciser que la majorité des programmes que je présenterai aujourd'hui sont offerts à tous les membres de la force régulière et de la force de réserve, peu importe la raison de leur libération des Forces armées canadiennes. Ils sont aussi offerts aux anciens combattants.

[Français]

Depuis 1978, les Forces armées canadiennes offrent au personnel militaire en transition un colloque de deux jours sur la préparation à une seconde carrière, organisé par les bureaux de sélection de personnel de chaque base et escadre militaire. Ce colloque sur la seconde carrière traite, entre autres, des sujets suivants : pension, et avantages sociaux, procédures de libération, défis psychologiques de la transition, services et avantages administrés par Anciens Combattants Canada, planification financière, testament et successions, et occasions de seconde carrière. Un colloque additionnel d'une journée est donné aux membres qui ont été libérés pour des raisons médicales, et on y présente les renseignements et les programmes propres à leur libération. Les colloques sont offerts dans les deux langues officielles et la présence des conjoints est fortement conseillée.

[Traduction]

Bien que ces colloques soient axés sur les membres de la force régulière, ils sont aussi utiles pour les personnes qui ont œuvré au sein de la force de réserve dans le cadre de contrats à long terme, car leurs mandats se comparent à ceux des membres de la force régulière.

En revanche, les besoins de transition des réservistes ayant travaillé dans le cadre de contrats à court terme sont différents. À cet effet, en 2015, le Chef - Réserves et cadets a créé un portail en ligne pour informer ces membres des programmes et des avantages offerts dès leur libération.

[Français]

Tous les membres en service ont aussi accès à des ateliers de transition de carrière, comme de l'aide à la rédaction d'un curriculum vitae, l'auto-évaluation des compétences, la recherche

individual career and educational counselling and various career-focused publications. These programs have been in place for many years and we continue to gather feedback and refresh content annually to ensure they are meeting the needs of the target audience.

[English]

Currently we are also working with Veterans Affairs Canada on improving services to veterans offered by our organizations. Of particular interest to us in this endeavour is the Service Income Security Insurance Plan, SISIP, which offers the same benefits to all personnel leaving the military for medical reasons, regardless of whether or not the cause of their medical condition is related to service. These personnel receive income support for up to 24 months or up to age 65 if unable to return to work. Those who leave of their own volition are eligible for the same benefit if they are deemed to be totally disabled.

A component of this program is the Vocational Rehabilitation Program that enables participants to restore or establish their vocational capacity to prepare them for suitable gainful employment in the civilian workforce. This program focuses on veterans' abilities, interests, medical limitations and the potential economic viability of their chosen path to help establish their future. The SISIP Vocational Rehabilitation Program support can start up to six months prior to release and is often coordinated with the member and the Canadian Armed Forces Vocational Rehabilitation Program to ensure continuity after release. Engagement in a vocational rehabilitation program is not a criterion for receipt of SISIP income support; and VAC offers its own suite of social benefits.

[Translation]

Because we believe that successful transition to civilian life, particularly in the case of those personnel leaving for medical reasons, depends to a significant degree on the financial and psychological benefits of meaningful employment, we are also focused on assisting them with finding employment.

[English]

In July 2015, the Veterans Hiring Act amended the Public Service Employment Act, which was expanded to include statutory priority in addition to the existing regulatory priority. This has expanded opportunities for veterans exponentially.

As well, the Canadian Armed Forces and Veterans Affairs Canada are working jointly on a national career transition and employment strategy, which integrates information on employment, financial planning and investing, and government

d'emploi et les techniques d'entrevue. De plus, ils ont accès à de l'orientation pédagogique et de carrière personnalisée, ainsi qu'à diverses publications axées sur les carrières. Ces programmes sont en place depuis de nombreuses années. Nous continuons à recueillir des commentaires à leur sujet et nous en rafraîchissons le contenu chaque année pour nous assurer de répondre aux besoins de notre public cible.

[Traduction]

À l'heure actuelle, nous collaborons également avec Anciens Combattants Canada pour améliorer les services qu'offrent nos organisations aux anciens combattants. Le régime d'assurance-revenu militaire (RARM), qui offre les mêmes avantages à tout le personnel qui quitte l'armée pour des raisons médicales, que ces raisons soient liées ou non à leur service militaire, revêt un intérêt particulier pour nous dans notre démarche. Ce personnel reçoit une aide au revenu pendant un maximum de 24 mois, ou jusqu'à l'âge de 65 ans s'ils ne sont pas en mesure de retourner au travail. Les militaires qui quittent l'armée de leur propre gré sont admissibles aux mêmes avantages que s'ils avaient été jugés totalement invalides.

Un volet de ce programme est le Programme de réadaptation professionnelle qui permet aux participants de restaurer ou d'établir leur capacité professionnelle pour les préparer à gagner leur vie adéquatement au sein de l'effectif civil. Ce programme met l'accent sur les compétences des anciens combattants, leurs intérêts, leurs limitations médicales, et la possible viabilité économique de leur plan pour les aider à s'établir dans le futur. Le Programme de réadaptation professionnelle du RARM peut commencer jusqu'à six mois avant la libération et il est souvent coordonné avec le militaire et le Programme de réadaptation professionnelle des FAC pour assurer sa continuité après la libération. La participation à un programme de réadaptation professionnelle n'est pas un critère d'admissibilité à l'aide au revenu du RARM. ACC offre son propre programme d'avantages sociaux.

[Français]

Parce que nous croyons qu'une transition réussie à la vie civile, surtout dans le cas des militaires libérés pour des raisons médicales, dépend en grande partie des avantages psychologiques et financiers d'un emploi stimulant, nous concentrons également nos efforts pour aider ces militaires à se trouver un emploi.

[Traduction]

En juillet 2015, la Loi sur l'embauche des anciens combattants a modifié la Loi sur l'emploi dans la fonction publique pour y inclure la priorité légale en plus de la priorité réglementaire, ce qui a accru de façon exponentielle des possibilités d'emplois pour les anciens combattants.

De plus, les Forces armées canadiennes et Anciens Combattants Canada collaborent à une stratégie nationale de transition de carrière et d'emploi qui intègre des renseignements sur l'emploi, la planification financière et l'investissement, et les

programs offered to veterans. This strategy takes a whole-of-government approach and anticipates expanding its focus to include other government agencies such as Employment and Social Development Canada, Service Canada, the Public Service Commission and others to leverage existing programs and resources that will support transitioning members and veterans.

Over and above the internal work I just highlighted, the Canadian Armed Forces works with third party organizations in assisting transitioning members, veterans and their families.

[Translation]

One example is its partnership with Prospect, a not-for-profit enterprise based in Alberta who has developed and operates the Forces@work program. This program follows a model based on rapid placement into the workforce with support offered for as long as needed. It targets medically releasing members and those who are facing significant barriers entering the civilian workforce. Forces@work continues to report a placement success rate greater than 85 per cent and a retention rate of 90 per cent for placements after one year. Additionally, the Government of Alberta has funded a separate program through Prospect called "Base to Business" which educates and supports industry on how to understand, attract and retain veterans.

[English]

Another program, the national Princes Operation Entrepreneur program for transitioning CAF members and veterans interested in starting their own business, continues to expand its alumni. The program offers one-day workshops to introduce entrepreneurship to transitioning members and their spouses at bases across the country in addition to a seven-day entrepreneur boot camp. The program is funded through charitable contributions and provides the boot camps at four universities: Memorial, Laval, Dalhousie and Regina. The continued demand and successful businesses resulting from this program speak to the utility for Canadian Armed Forces members.

Additionally, the Military Employment Transition Program continues to grow, now reporting more than 200 military-friendly employers, over 5,000 registered members, and over 1,200 hires toward their goal of "10,000 jobs in 10 years" campaign. This year saw the launch of the MET Spouse program, a partnership between Military Family Services and MET to leverage existing relationships with military-friendly employers in support of spousal employment.

Finally, the Helmets to Hardhats program continues to flourish, offering apprenticeship opportunities to achieve a journeyman qualification in the building and construction

programmes gouvernementaux offerts aux anciens combattants. Cette stratégie repose sur une approche pangouvernementale et compte élargir sa portée de façon à inclure d'autres organismes gouvernementaux, comme Emploi et Développement social Canada (EDSC), Service Canada, la Commission de la fonction publique (CFP) et cetera, dans le but de miser sur les ressources et les programmes existants pour appuyer les militaires en transition et les anciens combattants.

Au-delà de ce travail interne dont j'ai fait mention, les Forces armées canadiennes collaborent avec des organismes tiers pour aider les militaires en transition, les anciens combattants et leur famille.

[Français]

Un exemple est le partenariat avec Prospect, une entreprise à but non lucratif située en Alberta qui a mis sur pied et qui exécute le programme Forces@work. Ce programme suit un modèle fondé sur le placement rapide en milieu de travail avec un soutien offert aussi longtemps que nécessaire. Il cible les militaires libérés pour des raisons médicales et qui sont confrontés à d'importants obstacles de réinsertion au sein de l'effectif civil. Forces@work continue d'enregistrer un taux de placement supérieur à 85 p. 100 et un taux de maintien en poste après un an de 90 p. 100. De plus, le gouvernement de l'Alberta a financé un programme indépendant par l'intermédiaire de Prospect, appelé *Base to Business*, qui informe et appuie l'industrie sur la façon de comprendre, d'attirer et de maintenir en poste les anciens combattants.

[Traduction]

Un autre programme, le programme national Opération Entrepreneur du prince de Galle offert aux membres des FAC en transition et aux anciens combattants qui souhaitent démarrer leur entreprise, continue de croître. Le programme offre des ateliers d'un jour d'introduction à l'entrepreneuriat pour les militaires en transition et leur conjoint dans des bases du pays en plus du camp d'entraînement d'entrepreneuriat de sept jours. Le programme est financé par l'intermédiaire de dons de charité et offre les camps d'entraînement dans quatre universités : Mémemorial, Laval, Dalhousie et Regina. La demande continue et les entreprises florissantes qui résultent de ce programme mettent en évidence l'utilité du programme pour les Forces armées canadiennes.

Par ailleurs, le Programme d'aide à la transition de carrière continue de croître avec maintenant plus de 200 employeurs amis des militaires, plus de 5 000 membres inscrits et plus de 1 200 embauches, son objectif étant d'offrir « 10 000 emplois en 10 ans ». Cette année a marqué le début du programme MET Spouse, un partenariat entre les Services aux familles de militaires et le MET visant à mettre à profit les relations existantes avec des employeurs de militaires afin d'appuyer l'emploi des conjoints.

Enfin, le programme Du régiment aux bâtiments, qui offre des stages d'apprentissage pour devenir compagnon dans le secteur de la construction ainsi que des possibilités d'emploi en gestion au

trades, as well as potential management opportunities in this industry. Work is ongoing with the Red Seal Program to recognize the qualifications for as many of our trades as possible to facilitate direct post-military employment in similar civilian occupations.

[Translation]

In addition, we are expanding relationships with multiple educational institutes across the country that have the desire to understand the qualifications and training of military personnel and map them into academic programs to offer advanced standing at their institutions. Notably, British Columbia Institute of Technology, recently supported by a grant through ESDC, has been a front runner in this area. We will continue to explore opportunities to ensure that members are provided with every possible opportunity to leave the Canadian Armed Forces with the knowledge and confidence that there is a wide array of opportunities available to them to launch their second careers.

[English]

They must understand that they have much to offer the civilian workforce.

Thank you again for the opportunity to appear, Mr. Chair. We would be pleased respond to the committee's questions.

The Chair: Lt.-Gen. Whitecross, thank you very much. There are many different programs that you are juggling to try to make work. You are presenting a very positive picture.

You said that on average 10,000 regular and reserve members transition out of the Canadian Armed Forces each year. That's 10,000 out of how many in total?

Lt.-Gen. Whitecross: We're a population of over 100,000 Regular Force and reservists. The 10,000 includes about 8 per cent of the regular force transitioning out of uniform.

The Chair: I was about to say 10 per cent, but it's 8 per cent.

Lt.-Gen. Whitecross: For the regular force, it equates about 8 per cent.

The Chair: Oh, regular force. So total regular and reserve?

Lt.-Gen. Whitecross: Total regular and reserve is over 100,000.

The Chair: And 10,000 per year. Okay, thank you.

[Translation]

Senator Dagenais: I want to thank our three witnesses for their presentations. I would like to address the highly mediatized issue of sexual misconduct in the Canadian Armed Forces. We know that services are offered — correct me if I am wrong — and that

sein de cette industrie, continue de prendre de l'envergure. Le travail est en cours avec Sceau rouge pour reconnaître les qualifications associées au plus grand nombre de nos métiers possible afin de simplifier l'emploi direct des anciens militaires dans des postes similaires à ceux qu'ils occupaient au sein des Forces armées canadiennes.

[Français]

De plus, nous élargissons nos relations avec plusieurs établissements d'enseignement partout au pays qui souhaitent comprendre les compétences et la formation du personnel militaire en vue de les intégrer dans un programme académique et de leur offrir des équivalences dans leurs établissements. Notamment, le British Columbia Institute of Technology, qui a récemment reçu une subvention d'ESDC, est un pionnier dans ce domaine. Nous continuerons d'explorer les possibilités pour nous assurer que les militaires aient toutes les chances de quitter les Forces armées canadiennes avec la conviction qu'un grand nombre de débouchés s'offrent à eux pour leur deuxième carrière.

[Traduction]

Ils doivent savoir qu'ils ont une valeur sur le marché du travail civil.

Je vous remercie une fois de plus, monsieur le président, de m'avoir offert cette occasion de m'adresser à vous. Nous répondrons avec plaisir aux questions du comité.

Le président : Merci beaucoup, lieutenant-général Whitecross. Il y a beaucoup de programmes différents avec lesquels vous jonglez pour tenter de les faire fonctionner. Vous dépeignez un tableau très positif des choses.

Vous avez indiqué qu'en moyenne 10 000 membres des forces régulières et de réserve sortent des Forces armées canadiennes chaque année. C'est 10 000 sur combien au total?

Lgén Whitecross : Nous avons une population totale de plus de 100 000 membres des forces régulières et de réserve. Ces 10 000 représentent environ 8 p. 100 de la force régulière qui quitte l'armée.

Le président : J'allais dire 10 p. 100, mais c'est 8 p. 100.

Lgén Whitecross : Pour la force régulière, cela correspond à environ 8 p. 100.

Le président : D'accord, la force régulière. Donc le total pour les forces régulières et de réserve?

Lgén Whitecross : Le total des forces régulières et de réserve est de plus de 100 000.

Le président : Et 10 000 par an. D'accord, merci.

[Français]

Le sénateur Dagenais : Je remercie nos trois témoins pour leur présentation. J'aimerais aborder le sujet largement médiatisé de l'inconduite sexuelle dans les Forces armées canadiennes. On sait que des services sont offerts — corrigez-moi si je me trompe — et

a response centre was set up in 2015. I would like information on the services that have been put in place to date and on how they help veterans.

[English]

Lt.-Gen. Whitecross: The Sexual Misconduct Response Centre opened on September 15, 2015, in response to Madame Deschamps' report on sexual misconduct in the Canadian Armed Forces.

It opened up with three objectives: One, to provide immediate assistance to those who are going through a significant sexual misconduct scenario; two, to facilitate getting them help in facilities, whether it's mental health or rape crisis centres throughout the country; and three, to provide information through the chain of command for either validating what they're doing when they're exposed to a particular situation or providing them with advice on how to work through it.

Prior to the opening of this centre, we didn't have a central organization that dealt with complaints from across the country, and, in many cases, people were either asked to go, through their chain of command, to our medical professionals, to the padres that are on the bases and wings across the country, to the military or civilian police forces, or to our national investigative service.

There were a plethora of organizations that they could go to. As you're aware, senator, many chose not to go to any of them for many reasons: stigma; being afraid for their careers; he said, she said; a whole slew of reasons.

We are trying to create the opportunity for all members of the Canadian Armed Forces to come forward if they have a complaint, to go to the centre, to get the services and the support they need, and, if they want to, to initiate an investigation.

In terms of veterans, we have taken many calls at the centre from those who were members of the military, and we are providing them with support.

[Translation]

Senator Dagenais: You said that people were encouraged to file a complaint if an incident occurred. Is it easier for people outside the forces than those who are in the forces to denounce this type of incident? I ask this question, because you stated that some people are afraid for their careers.

[English]

Lt.-Gen. Whitecross: The answer is that there are a number of reasons why people don't come forward. In fact, the centre did get some calls from people who had been in a situation of sexual misconduct from 20 and 30 years ago that they did not feel

qu'un centre d'intervention a été mis en place en 2015. J'aimerais avoir des renseignements sur les services qui ont été mis en place jusqu'à ce jour et sur la façon dont ils s'adressent aux anciens combattants.

[Traduction]

Lgén Whitecross : Le Centre d'intervention sur l'inconduite sexuelle a ouvert ses portes le 15 septembre 2015, suite au rapport de Mme Deschamps sur l'inconduite sexuelle dans les Forces armées canadiennes.

Il y avait trois objectifs : d'abord, offrir de l'aide immédiate à ceux qui sont aux prises avec une situation d'inconduite sexuelle grave; ensuite, faciliter l'obtention d'aide en institution, qu'il s'agisse de centres de crise en santé mentale ou de viol au pays; et finalement offrir de l'information par la chaîne de commandement pour valider ce qui est fait dans une situation particulière, soit donner des conseils sur la façon de s'en sortir.

Avant l'ouverture de ce centre, nous n'avions pas d'organisme central pour traiter les plaintes de partout au pays, et, dans de nombreux cas, les gens devaient passer par la chaîne de commandement pour accéder à nos professionnels de la santé et à nos aumôniers des bases et des escadres partout au pays, les forces policières militaires ou civiles ou notre service d'enquête nationale.

Il y avait toute une gamme d'organismes à consulter. Comme vous le savez, sénateur, de nombreuses personnes choisissent de ne pas les consulter pour de nombreuses raisons : préjugés, conséquences pour la carrière, qu'en dira-t-on, bref, toutes sortes de raisons.

Nous tentons de faire en sorte qu'il soit possible pour les membres des Forces armées canadiennes de présenter leur plainte au centre, d'obtenir les services et le soutien dont ils ont besoin, et, s'ils le désirent, de lancer une enquête.

Pour ce qui est des anciens combattants, nous avons reçu de nombreux appels au centre de la part de militaires, et nous leur offrons du soutien.

[Français]

Le sénateur Dagenais : Vous avez parlé du fait que les gens étaient encouragés à porter plainte s'il se produisait un événement quelconque. Est-ce qu'il est plus facile pour les personnes qui sont à l'extérieur des forces que pour celles qui sont à l'intérieur de dénoncer ce type d'événement? Je vous pose la question, parce que vous avez mentionné que certaines personnes craignaient pour leur carrière.

[Traduction]

Lgén Whitecross : Les gens ne consultent pas pour toutes sortes de raisons. En fait, le centre a reçu des appels de gens qui s'étaient retrouvés dans des situations d'inconduite sexuelle il y a 20 ou 30 ans, mais qui n'avaient pas eu le courage ou le soutien

encouraged or empowered to come forward about for a number of years. So they are seeking help now in terms of veterans and other populations.

What we are trying to accomplish — and we are only in the beginning — is to create the environment where all members of the Canadian Armed Forces feel confident enough in their chain of command that we're going to take care of them.

In the interim, we have a centre that's going to provide that nexus of help for all members, and they are today. They have had over 200 calls since September, half of them to the military chain of command and half by actual members or ex-members. But we need to create the environment where people feel confident that we're going to take care of them. That will take some time.

In the interim, we are providing people who have come forward with the help they need, facilitated locally, outside the chain of command, so that they can feel as though the Canadian Armed Forces has their six.

The anticipation is, as we've seen from our Australian and American colleagues, that, when we've created the environment where they feel confident that we're going to take care of them, they will feel confident enough to engage their chain of command when something happens and not wait.

The truth is, senator, we still have a while before that happens.

[*Translation*]

Senator Dagenais: With your permission, Mr. Chair, I would like to ask one last question.

As regards the services for those who require medical treatment, you mentioned a family support program. How do you foresee the future of this family support program, since most people have a spouse and children?

[*English*]

Lt.-Gen. Whitecross: There is a lot of evidence out there that states that, when a military person, or anybody in fact, is going through some type of situation, whether it's an illness or an injury, their family's support is absolutely fundamental to their rehabilitation.

We have a number of Military Family Resource Centres across the country that provide support to military families in a wide variety of services, from children's support to programming and financial help and the like.

We're also partnering with Veteran Affairs to do a pilot to extend that support beyond life in the military, to veterans as well and their families, as we move forward. We have a number of services that are provided through that nexus, and I'm happy to provide those to you in some type of document.

nécessaire pour le signaler à l'époque. Ils cherchent donc à obtenir de l'aide maintenant auprès d'anciens combattants ou d'autres groupes.

Ce que nous tentons de faire — et nous n'en sommes qu'au début — c'est de créer un environnement où tous les membres des Forces armées canadiennes estiment que leur chaîne de commandement va s'occuper d'eux.

Entre-temps, nous avons un centre qui permet à tous les membres de faire le lien avec des services d'aide, comme c'est le cas aujourd'hui. Nous avons reçu plus de 200 appels depuis septembre, la moitié destinée à la chaîne de commandement militaire et la moitié provenant de membres actuels ou anciens. Mais il faut créer un environnement où les gens estiment que nous allons nous occuper d'eux. Il faudra du temps.

Pendant ce temps, nous donnons aux gens qui ont communiqué avec nous l'aide dont ils ont besoin, et ce, localement, à l'extérieur de la chaîne de commandement; ainsi, ils estiment que les Forces armées canadiennes s'occupent d'eux.

Tout comme ce fut le cas pour nos collègues australiens et américains, nous nous attendons à ce que, lorsque nous aurons créé un environnement de confiance, les gens se sentiront à l'aise d'impliquer sans attendre leur chaîne de commandement, si quelque chose arrive.

Pour vous dire la vérité, sénateur, il faudra attendre encore un certain temps.

[*Français*]

Le sénateur Dagenais : Avec votre permission, monsieur le président, j'aimerais poser une dernière question.

En ce qui concerne les services offerts à ceux qui ont besoin d'un traitement médical, vous avez parlé d'un programme de soutien aux familles. Comment envisagez-vous dans le futur ce programme de soutien aux familles, étant donné que la plupart des gens ont un conjoint ou une conjointe et des enfants?

[*Traduction*]

Lgén Whitecross : Il a été démontré que, lorsqu'un militaire, ou quiconque en fait, traverse une situation difficile, qu'il s'agisse d'une maladie ou d'une blessure, il doit pouvoir absolument compter sur le soutien de la famille pour se réhabiliter.

Nous avons au pays de nombreux centres de ressources familiales militaires qui appuient les familles au moyen de toute une gamme de services, depuis le soutien aux enfants jusqu'à l'aide financière.

De plus, en partenariat avec Anciens Combattants, nous avons un projet pilote de soutien après la carrière de militaire, qui s'adresse aux anciens combattants de même qu'à leur famille. De nombreux services sont offerts dans ce cadre. D'ailleurs, c'est avec plaisir que je peux vous communiquer un document à ce sujet.

The Chair: Perhaps you could. If you're happy to provide it, we would be happy to receive it. If could you send it to the clerk, we'll see that that gets circulated.

Senator Wallin: I have a couple of different questions here, and I'm going to start, if I could, with Lt.-Gen Whitecross. This is a little hobby horse of mine, but I think it does speak to the whole question of a) transition and b) the idea of literacy, both in the private sector and in the world of CF, about what the other can mean to one another in the future.

I'm going to go back and see if there's any update on the CNLP, the Canadian National Leadership Program, and whether the military has embraced that idea of getting back into the high schools, the universities, and talking to people about what the CF really is.

I know it's a little off topic. There are universities that have embraced it. If you don't have specifics, that's fine; I understand it totally.

Lt.-Gen. Whitecross: We can get back to you, senator.

Senator Wallin: Okay, that's good.

We've had discussion quite bit at this committee over the months on the question of defining the timeline, the prerelease assessments, of getting that information in a timely manner for current or outgoing CF members. Last week, former General Natynczyk talked to us about this, that the definition was getting a little bit clearer.

Are you making progress? That seems to be key to the Career Impact Allowance. We need to know what's wrong in a timely manner and, therefore, what this person could potentially have been worth in a dollar sense so that we can try to give them some kind of future.

Lt.-Gen. Whitecross: I'll let Marie-France take it from here, but we have done some work in the last year to embed Veterans Affairs officials within our line so that we can reduce the amount of time, certainly on the medical side, so that they can see some of the documents and be aware, prior to somebody releasing, what's going to happen and what their personal situation is.

In addition to that, certainly on the SISIP side, we can do six months of vocational rehab prior to release and then again as they are releasing members as well.

So we have made some steps forward, but we still have some work to do.

Captain (Navy) Marie-France Langlois, Director, Casualty Support Management, Joint Personnel Support Unit, National Defence and the Canadian Armed Forces: We are working closely with Veterans Affairs Canada to align our programs and services. As soon as somebody has a condition, a medical employment limitation, and is coming to the Joint Personnel Support Unit, there is a group of partners looking at the situation to assist in the

Le président : En effet, nous serons heureux de le recevoir et vous pouvez le transmettre au greffier que le fera circuler.

La sénatrice Wallin : J'ai diverses questions et je poserai la première au lieutenant-général Whitecross. C'est un peu ma marotte, mais j'en reviens toujours à toute la question de la transition et de ce que le secteur privé et les Forces canadiennes peuvent apporter l'un à l'autre.

Je vais le faire le point auprès du Programme national de leadership du Canada pour voir si les militaires ont bien accueilli l'idée de retourner dans les écoles secondaires et les universités, afin de sensibiliser les gens à leur réalité.

Je sais que je m'écarte un peu du sujet. Certaines universités ont bien accueilli l'idée. Si vous n'avez pas de précisions, ça va; je comprends.

Lgén Whitecross : Je peux vous en donner des nouvelles, sénatrice.

La sénatrice Wallin : D'accord, c'est bien.

Nous avons débattu au fil des mois de l'échéancier, de l'évaluation préalable à la libération et de la transmission en temps opportun de l'information aux membres actuels et anciens des Forces canadiennes. La semaine dernière, l'ancien général Natynczyk nous a dit que les choses se précisaient.

Avez-vous réalisé des progrès? Cela semble être crucial pour l'Allocation pour incidence sur la carrière. Il faut le plus tôt possible savoir ce qui ne va pas chez les gens pour pouvoir évaluer leurs pertes financières et leur donner un avenir.

Lgén Whitecross : Marie-France répondra à votre question, mais je peux vous dire qu'au cours de la dernière année, nous avons inclus des fonctionnaires du ministère des Anciens Combattants afin de réduire le temps nécessaire pour l'évaluation, du moins au niveau médical, en leur donnant accès à certains documents et dossiers pour qu'ils connaissent mieux la situation personnelle des militaires.

En outre, dans le cadre du RARM, nous pouvons prévoir six mois de réadaptation professionnelle au moment de la libération ou même avant.

Nous avons donc réalisé des progrès, mais nous avons encore du pain sur la planche.

Capitaine (Marine) Marie France Langlois, directrice, Gestion du soutien aux blessés, Unité interarmées de soutien au personnel, Défense nationale et Forces armées canadiennes : Nous collaborons étroitement avec Anciens Combattants Canada pour mieux coordonner nos programmes et services. Dès qu'un militaire a un problème ou une difficulté d'embauche pour raison médicale et s'adresse à une unité interarmées de soutien au

early transition, if it's the case, or to facilitate the return to duty. Working closely together makes a huge difference in how the process is facilitated.

There are also working groups to look at the different processes and ensure that we are aligned together.

Senator Wallin: I think that the statistics we have are that about 35 per cent of people who go through JPSU return to work in the CF. Is that true? Or is that counting their work in the JPSU? Is that what that means?

Lt.-Gen. Whitecross: I believe that's a little high, senator. People who use the services of the JPSU are far higher than people who return to work, but people who are physically posted to the Joint Personnel Support Unit — my understanding is that it is about 25 per cent, not necessarily 35, of people who are able to return to duty, which means back in uniform.

Senator Wallin: For those exiting, and again we are coming at this from different angles, but that evaluation of what their CIA should be — I think that's the new term you are using anyway — where are we on that? Is that in place?

Lt.-Gen. Whitecross: CIA?

Senator Wallin: We were talking about this last week about the career impact allowance, which needs to be defined — the nature of their injury and value of what they might have been able to earn over the course of their lifetime had they stayed in. I'm trying to figure out where that fits in. We saw it from the veterans' side, and I'm trying to see it from this side.

Lt.-Gen. Whitecross: Marie-France will tell me if I have this right, but the actual determination of allowances is a Veterans Affairs responsibility. We provide them awareness of the member's medical files, medical situation, life situation and their career in terms of deployment history, so they can facilitate their determination.

Senator Wallin: That would be assessments about whether they were likely to go up or down the chain?

Lt.-Gen. Whitecross: In terms of promotions?

Senator Wallin: This is where we get into the subjective part of it. I know it's really difficult to discuss, but if you are trying to figure out what someone will have to live on for the rest of their life, it's important that we try to figure out how we assess that. Would they have become X, Y or Z? What could they have earned potentially, and therefore what is a reasonable thing to give them to try to function on a life outside of the CF?

personnel, tout un groupe d'intervenants se penche sur la situation pour faciliter la transition ou le retour au travail, le cas échéant. Cette étroite collaboration change tout pour le bon déroulement du processus.

Il y a aussi des groupes de travail qui examinent nos façons de faire et s'assurent qu'elles sont coordonnées.

La sénatrice Wallin : Je crois que, d'après les statistiques, dans 35 p. 100 des cas traités par l'UISP, le militaire retourne au travail au sein des forces armées. Est-ce vrai? Est-ce qu'on inclut dans cette période de travail le temps qu'il passe au sein de l'UISP? Qu'est-ce que cela représente exactement?

Lgén Whitecross : Quoique c'est un peu moins, madame la sénatrice. Le nombre de gens qui font appel au service de l'UISP est de beaucoup supérieur au nombre de militaires qui retournent au travail, mais je crois savoir que c'est environ 25 p. 100 et non pas 35 p. 100 de ceux qui sont affectés sur place, à l'Unité interarmées de soutien au personnel, qui retournent au travail en uniforme.

La sénatrice Wallin : Si on aborde la question sous un autre angle, pour ceux qui partent, comment évaluera-t-on le montant de l'AIC — si c'est bien le nouveau terme à employer? L'AIC est-elle déjà en place?

Lgén Whitecross : L'AIC?

La sénatrice Wallin : L'allocation pour incidence sur la carrière dont il a été question la semaine dernière. Il faudra déterminer la nature de la blessure et la valeur des gains que le militaire aurait pu faire au cours de sa carrière s'il n'avait pas été libéré. J'essaie de voir où cette allocation s'inscrit. Nous l'avons examinée du point de vue des anciens combattants et j'aimerais maintenant voir ce que cela représente pour les militaires.

Lgén Whitecross : Marie-France me corrigera si je me trompe, mais la détermination du montant des allocations relève d'Anciens Combattants Canada. Nous transmettons au ministère les informations sur l'état de santé du membre, sa situation de vie et sa carrière afin de l'aider dans son évaluation.

La sénatrice Wallin : On déterminera si le militaire aurait pu progresser ou non?

Lgén Whitecross : S'il aurait eu des promotions?

La sénatrice Wallin : C'est là qu'il y a une part de subjectivité. Je sais que c'est un sujet plutôt difficile, mais si vous devez établir le montant dont quelqu'un vivra le reste de sa vie, il est important de bien déterminer comment cette décision sera prise. Le militaire aurait-il pu obtenir tel poste ou tel grade? Quel aurait pu être son salaire et, en conséquence, quelle allocation pourrait-on raisonnablement lui verser pour qu'il puisse poursuivre sa vie à l'extérieur des forces armées?

Capt. Langlois: There is an insurance that covers long-term disability for 24 months and up to 65 years old, once somebody is fully disabled. That's based on 75 per cent of the salary. But on the benefits, Veterans Affairs Canada would be in a better position to answer that.

Senator Wallin: I'm trying to come at it in a different way.

Lt.-Gen. Whitecross: I can see where you're going in terms of their potential as a military member. We can take that on advisement, but I'm not aware of anything at this point in time.

Senator Wallin: That's done on the other side, okay. Thank you.

Senator Mitchell: Thanks to all of you. I would like to congratulate you, General Whitecross, on your work on sexual harassment in the military. I was at the seminar some months ago where General Vance and you spoke.

Lt.-Gen. Whitecross: Thanks, senator.

Senator Mitchell: It's very impressive how quickly you have jumped on it, and it is a big issue to change a culture like that.

I would like to pursue that. Maybe you don't have the stats and could get them, but let me start at a general level. Do you have statistics on the number of personnel who suffer PTSD because of sexual harassment or harassment in the military? How does that translate into the number who actually leave – that 10,000 – with that affliction?

Lt.-Gen. Whitecross: We do not have that in terms of a holistic number of those who are departing the military because of sexual misconduct and whatever issues come from that, PTSD being one of them. I know in my discussions with the Veterans Review Board that there is a percentage that they deal with. They would be better placed to provide you with those particular stats of people who have come forward.

The reality is that we are still looking at the minority of people who come forward with these allegations. We are trying to create, as I mentioned earlier, the trust and confidence in our institution that allows people to come forward in greater numbers.

We knew intuitively when we opened the centre that we would see an increase, and we did. We need to maintain that momentum going forward so that more people will come forward who are experiencing or have experienced any kind of sexual misconduct, currently or in the past. But whether they did not report it or they reported it for different organizations in and out of the military – we don't have that full number.

Senator Mitchell: Thanks. You are certainly focused on making an effort.

Capt Langlois : Pour ceux qui ont une invalidité totale, il y a une assurance pour invalidité à long terme de 24 mois qui peut être versée jusqu'à l'âge de 65 ans et qui représente 75 p. 100 du salaire. En ce qui concerne les allocations, Anciens Combattants Canada serait mieux en mesure de répondre à votre question.

La sénatrice Wallin : Je tente de voir comment cela s'appliquerait aux militaires.

Lgén Whitecross : Je comprends que vous vous demandez comment on déterminerait le potentiel perdu d'un membre des forces armées. Je prends note de votre question, mais je ne crois pas que cela a été déterminé encore.

La sénatrice Wallin : Mais ça se fait déjà pour les anciens combattants. Merci.

Le sénateur Mitchell : Merci à tous d'être venus. Je vous félicite, général Whitecross de votre travail sur le harcèlement sexuel dans les forces armées. Il y a quelques mois, j'ai assisté à un séminaire où vous et le général Vance avez pris la parole.

Lgén Whitecross : Merci, monsieur le sénateur.

Le sénateur Mitchell : J'ai été impressionné par votre rapidité d'intervention. C'est tout un programme que de changer la culture militaire.

J'aimerais poursuivre sur ce sujet. Vous n'avez peut-être pas les statistiques et peut-être pourrez-vous me les envoyer, mais commençons par aborder la question de façon générale. Avez-vous des chiffres sur le nombre de vos membres qui souffrent de TSPT en raison de harcèlement, sexuel ou autre? Quelle proportion des membres qui quittent les forces armées parce qu'ils souffrent de troubles de stress post-traumatique cela représente-t-il?

Lgén Whitecross : Nous n'avons pas de données d'ensemble sur ceux qui quittent l'armée à cause d'inconduite sexuelle et des problèmes que cela entraîne, dont les TSPT. Les membres du Tribunal des anciens combattants, avec qui j'ai eu des entretiens, m'ont dit qu'ils traitaient un certain pourcentage de ces cas. Ils seraient mieux placés pour vous fournir des données plus précises sur ceux et celles qui se sont plaints.

La réalité des choses, c'est que nous nous penchons encore sur la minorité de gens qui font ces allégations. Comme je l'ai indiqué plus tôt, nous tentons de créer, dans notre institution, le climat de confiance qui permettra à un plus grand nombre de gens de se manifester.

Lorsque nous avons ouvert le centre, nous savions intuitivement que ce nombre augmenterait, ce qui a été le cas. Nous devons poursuivre sur cette voie afin que davantage de gens signalent tout type d'inconduite sexuelle dont ils font ou ont été l'objet. Mais pour ce qui est de savoir s'ils ont omis de les signaler ou s'ils les ont signalées auprès de différentes organisations militaires ou non, nous n'avons pas de chiffre complet.

Le sénateur Mitchell : Merci. Il est certain que vous vous attachez à faire des efforts.

You have been quite public about 30 or 40 people — and it came down to six or eight people actually charged out of 29, or maybe it was 29 incidents, I'm not sure. But there is publicity around the fact that people have been charged, and that sends a message to the organization.

That's for sexual criminal activity or accusations, but what about, more broadly, the idea of sexual harassment that may not elevate it to that level? How are you changing the culture? What steps are you taking beyond that visible initiative to change the thinking in that organization, and what's the success been?

Lt.-Gen. Whitecross: I would say there are almost three groupings. There is the sexualized culture that Madam Deschamps has determined to be a big factor in the life we lead, and I would submit that this is resident regardless of where you are, but we are addressing it in the Canadian Armed Forces. So that's sexualized culture that we need to address on a day-to-day venue, and that's where the culture change needs to start; it's not allowing people to make inappropriate comments, even if they think it's funny or for another reason. In many ways, we are talking about it and making some gains, so we do have a long way to go still.

Then there is, as you have alluded to, sexual harassment and sexual assault — so, the whole gambit of the misconduct. On the sexual harassment, the CDS has made it clear that we need to empower the Sexual Misconduct Response Centre, which is not in the chain of command but works for the department side, to take the lead on defining what it is and providing not just the investigations but facilitating the help and all that in terms of harassment side. Because that really is in-house, and we need to deal with it at the local level.

Then there is the whole idea of the sexual assaults that are further at the right of the scope of treatment of people. The only people who can do the investigations there are the National Investigation Service, civilian police and organizations such as that. In fact, the centre, out of the 200-plus calls they have gotten, has now instigated 18 National Investigation Services investigations in the last number of months that have come out just because of the centre being adopted.

They are great stats for today. It is not as good as I want it to be, nor is it where the CDS wants it to be, but it is a starting point that we are bringing forward.

Senator Mitchell: I'm impressed by the programming. There is lots of it. That's great. I'm certainly impressed by Prospect from my province of Alberta. Maybe you could give us a bit of an outline on how Prospect specifically works. Who is involved, and how is it funded?

Lt.-Gen. Whitecross: It is an organization out of Calgary. I have had the pleasure of meeting the lead on Prospect. Her job, really, is to pair up our ill and injured, certainly starting with

Vous avez mentionné publiquement qu'environ 30 ou 40 personnes et six ou huit d'entre elles ont effectivement été inculpées sur 29, ou peut-être que c'était 29 incidents, je ne suis pas certain. Mais on a parlé du fait que des gens ont été inculpés et cela envoie un message à l'organisation.

Cela concerne les activités criminelles à caractère sexuel ou les accusations, mais qu'en est-il, plus largement, de l'idée que le harcèlement sexuel peut ne pas recevoir toute cette attention? Au-delà de cette initiative concrète, quelles mesures prenez-vous pour modifier la façon de penser dans cette organisation et quels ont été les résultats obtenus?

Lgén Whitecross : Je dirais qu'il existe environ trois groupes. Il existe une culture de sexualisation qui, selon les conclusions de Mme Deschamps, est un facteur important de notre vie, et je dirais que c'est quelque chose qui existe partout, mais contre laquelle nous luttons dans les Forces armées canadiennes. C'est donc cette culture de sexualisation contre laquelle nous devons lutter quotidiennement, et c'est là qu'un changement de culture doit s'opérer en interdisant par exemple de faire des remarques déplacées, même si on pense que c'est drôle, ou pour toute autre raison. À bien des égards, c'est quelque chose dont on parle et sur laquelle nous faisons des progrès, mais nous avons encore beaucoup de pain sur la planche.

Ensuite, comme vous l'avez indiqué, il y a le harcèlement et l'agression sexuelle, c'est-à-dire tout ce qui relève de l'inconduite. Pour ce qui est du harcèlement sexuel, le CEMD a indiqué clairement que nous devons permettre au Centre d'intervention sur l'inconduite sexuelle, qui ne relève pas de la chaîne de commandement mais qui relève du ministère, de prendre les devants pour définir de quoi il s'agit et de ne pas se limiter aux enquêtes, mais de dispenser de l'aide, et cetera, par rapport au harcèlement. En effet, il s'agit là de quelque chose qui nous touche à l'interne, et que nous devons régler à l'échelon local.

Il y a aussi la question d'agression sexuelle, qui exige un degré de traitement plus important. Les seuls intervenants habilités à enquêter à cet égard sont le Service national des enquêtes, la police civile et des organisations semblables. En fait, le centre, sur les 200 appels qu'il a reçus, a entrepris 18 enquêtes au cours des derniers mois, ce qui est le résultat de la création du centre.

Il s'agit de chiffres très encourageants pour le moment. Ils ne sont pas aussi positifs que ce que le CEMD et moi-même souhaiterions, mais c'est un point de départ.

Le sénateur Mitchell : Je suis impressionné par le nombre de programmes. Il y en a beaucoup. C'est excellent. Le programme Prospect de ma province de l'Alberta m'impressionne particulièrement. Pouvez-vous nous donner un aperçu de la façon concrète dont Prospect fonctionne. Qui y participe et comment est-il financé?

Lgén Whitecross : C'est une organisation de Calgary. J'ai eu le plaisir de rencontrer la responsable de Prospect. En fait, sa tâche consiste à trouver, pour des anciens combattants malades et

Alberta but hopefully going a bit bigger, with work that needs to be done in that province. Capt. Langlois will correct me if I'm wrong, but I believe there has been a pilot outside of Alberta, as well.

Their success rate is 85 per cent in terms of finding something for people who have come through the system desirous of employment, and out of that 85 per cent, 90 per cent of them still have employment in that area after a year.

They do a phenomenal job of pairing up the individual with the company and facilitating them coming together, but also working with both organizations as they go through the first months, which are very difficult for the transitioning member. They also provide what I would call a translation service of what a military occupation is into the civilian society. I'm just elated with the work that Prospect does.

Capt. Langlois: The pilot is in Calgary.

Lt.-Gen. Whitecross: I think there is also one outside Alberta, but I will check.

Senator Mitchell: I'm interested also in the program Prince's Operation Entrepreneur, a national program, which sounds very interesting for a number of reasons. The other one would be the entrepreneur boot camp. Is that the same thing?

Lt.-Gen. Whitecross: It is, sir.

Senator Mitchell: It is charitably funded: How steady, stable and predictable is that funding, and is it a problem?

Lt.-Gen. Whitecross: Thank you. It started in the U.K., with Prince Charles, and it has expanded to a couple of other Commonwealth countries, of which we are pleased to be one. There is a de facto CEO on the Canadian side who has brought that program into Canada.

It is self-supporting right now, and it is a great opportunity for military members to get their foot in the door on starting their own companies. There is a plethora of documentation, and I'm happy to send you anything that they have.

Senator Mitchell: Sure, thanks very much.

Senator White: Thanks to all of you for being here. My question has to do with your earlier comments on the attritions rates, at 8 per cent; I think the chair said 10 per cent. A lot of studies look at 3 to 5 per cent being a good attrition rate. Are you concerned about that? Is it something that is not unexpected because we have had 14 years of more aggressive overseas work?

Lt.-Gen. Whitecross: In a regular military force, 7 per cent is actually what we would see as being a normal attrition rate. We have not been at 7 seven per cent for a number of years because of, as you have alluded to, our Afghanistan work. We still have a backlog of people from the Afghanistan days who are in

blessés, pour le moment en Alberta mais on espère pouvoir élargir ses activités, du travail dans cette province. Le capitaine Langlois pourra me corriger si je me trompe, mais il me semble qu'il existe un projet pilote de ce programme à l'extérieur de l'Alberta.

Le taux de réussite du programme est de 85 p. 100 pour ce qui est de trouver quelque chose à ceux qui sont désireux de trouver un emploi, et sur ces 85 p. 100, 90 p. 100 d'entre eux occupent toujours un emploi dans ce domaine après un an.

On y fait un excellent travail pour ce qui est de jumeler les gens avec des entreprises, de leur permettre d'entrer en contact, mais aussi de collaborer, avec les deux organisations au cours des premiers mois, qui sont très difficiles pour les membres en transition. On fournit aussi un service qui permet en quelque sorte de déterminer par quoi peut se traduire, dans la société civile, un emploi dans les Forces armées canadiennes. Je suis tout simplement enthousiasmé par ce que fait Prospect.

Capt Langlois : Le programme pilote se trouve à Calgary.

Lgén Whitecross : Je pense qu'il y en a aussi un à l'extérieur de l'Alberta, mais je vais le vérifier.

Le sénateur Mitchell : Je m'intéresse aussi à l'Opération Entrepreneur du prince de Galles, un programme national qui semble très intéressant pour diverses raisons. L'autre programme est le camp de formation à l'entrepreneuriat. S'agit-il de la même chose?

Lgén Whitecross : En effet, monsieur.

Le sénateur Mitchell : Il est financé par des campagnes de charité : Quelle est la fiabilité, la stabilité et la prévisibilité de ce financement, et cela constitue-t-il un problème?

Lgén Whitecross : Merci. Ce programme a vu le jour au Royaume-Uni, grâce au Prince Charles, et il a été élargi à plusieurs autres pays du Commonwealth, dont nous avons la chance de faire partie. Un PDG de facto du côté canadien a permis d'amener ce programme au Canada.

C'est maintenant un programme autonome du point de vue financier, et ce programme offre aux membres des forces armées une excellente occasion de se lancer en affaires. Il y a tout un tas de documents à ce sujet, et je serais ravie de vous en envoyer.

Le sénateur Mitchell : Certainement, merci beaucoup.

Le sénateur White : Merci à tous de votre présence. Ma question a trait à votre observation sur les taux d'attrition, fixés à 8 p. 100; je crois que le président a indiqué 10 p. 100. Un grand nombre d'études parviennent à la conclusion qu'un taux de 3 à 5 p. 100 est un bon taux d'attrition. Est-ce quelque chose qui vous préoccupe? S'agit-il de quelque chose d'inattendu parce que vous avez dû intervenir à l'étranger de façon plus marquée au cours des 14 dernières années?

Lgén Whitecross : Dans une armée régulière, 7 p. 100 est en fait un taux d'attrition que nous considérons comme normal. Nous n'avons pas connu ce taux de 7 p. 100 pendant un certain nombre d'années du fait, comme vous y avez fait allusion, de nos travaux en Afghanistan. Nous avons encore des gens de l'époque

the process of getting out. I think we will be at 8 per cent for at least another year, and then hopefully we'll be able to wind it down to what will be a more steady state of releases.

Seven per cent is good for us because we do have a CR age that is a little younger than the rest of civil society, and we do expect a lot, certainly, from our uniformed members.

Senator White: The second part of that is whether we have been able to recruit to the numbers we had previously targeted to meet, both from a number perspective, but also in terms of the targeted recruiting we were doing. I think it was 30-2010 for women, visible minorities and Aboriginals. I don't think we follow that any more, but can you give us an update on the recruiting numbers we're seeing from diverse communities?

Lt.-Gen. Whitecross: As far as recruiting writ large, we have a strategic intake plan of 5,000 for this year and we will make that 5,000; we may come up a few short, but we are pleased with the recruiting efforts.

In terms of our diversity groups, our target from the Canadian Human Rights Commission is 25 per cent for women, 11.8 per cent for visible minorities, and then 3.4 per cent for our Aboriginal colleagues. We are at 15 per cent for women right now. The CDS has tasked me to increase that at 1 per cent per year for the next 10 years, which means an intake of about 1,400 to 1,700 women out of that 5,000 on annual basis. It is not just the recruitment, as you can appreciate from your previous work, but it is also retaining them.

This topic speaks to the entire focus of well-being and the respectful environment we are trying to instill as an organization in the Canadian Armed Forces. If we create the environment in which people are respected, they feel they are valued members of a team and we value them for the differences and strengths that they bring, then we will retain them longer and the people will create an environment where people will come in. As you've heard from the last couple of questions, we still have some work to do on that, but as we make gains, we are anticipating to seeing a resultant number of people who want to be retained.

We are also looking at a number of older policies through the gender-based analysis lens and through unconscious biased behaviour to see how we can ensure our policies and procedures and behaviours are gender-neutral and allow people to have fulsome careers in the Canadian Armed Forces. There is a lot of work being done on a comprehensive look at where we are moving forward in terms of policies and services, and I would venture to say we are just at the start of that.

de l'Afghanistan qui sont en cours de transition. Je pense que nous serons à 8 p. 100 pour une autre année au moins, et on espère ensuite être en mesure d'abaisser ce taux afin d'atteindre un taux de libération plus stable.

Sept pour cent est un bon taux pour nous, car nous avons un personnel prêt au combat un peu plus jeune que dans le reste de la société civile, et il est certain que nous exigeons beaucoup de nos membres en uniforme.

Le sénateur White : Le deuxième aspect consiste à savoir si on a été en mesure de recruter les effectifs que l'on ciblait précédemment, non seulement en terme de chiffres, mais aussi pour ce qui est du recrutement ciblé. Je pense que c'était 30-2010 pour les femmes, les minorités visibles et les Autochtones. Je ne crois pas que l'on suive toujours cela, mais pouvez-vous nous donner une mise à jour des effectifs recrutés dans les différentes communautés?

Lgén Whitecross : Pour ce qui est du recrutement au sens large, nous avons un plan stratégique d'embauche de 5 000 membres pour cette année, objectif que nous allons atteindre; il se peut qu'il nous en manque quelques-uns, mais nous sommes satisfaits des efforts de recrutement.

Pour ce qui est de nos groupes de diversité, notre cible fixée par la Commission canadienne des droits de la personne est de 25 p. 100 pour les femmes, 11,8 p. 100 pour les minorités visibles et 3,4 p. 100 pour nos collègues autochtones. En ce moment, nous sommes à 15 p. 100 pour les femmes. Le CEMD m'a chargé d'augmenter ce taux de 1 p. 100 par an pour les 10 prochaines années, ce qui signifie l'embauche d'environ 1 400 à 1 700 femmes sur les 5 000 personnes embauchées chaque année. Comme vous pouvez le comprendre à la lumière de vos travaux précédents, il ne s'agit pas uniquement de recrutement, mais aussi de maintien en poste.

Cela illustre l'accent que nous mettons sur la création d'un environnement respectueux et favorable au bien-être dans notre organisation des Forces armées canadiennes. Si nous créons un environnement respectueux, les gens sentent qu'ils sont des membres importants d'une équipe qui bénéficie de ses différences et de ses forces, ce qui nous permet de les garder plus longtemps et de créer un environnement plus attrayant pour d'autres. Comme vous avez pu l'entendre dans le cadre des dernières questions, il nous reste encore du pain sur la planche à ce chapitre, mais nous progressons, et nous prévoyons que davantage de gens seront intéressés à rester parmi nous.

Nous nous penchons aussi sur un certain nombre de politiques anciennes du point de vue du traitement des deux sexes et en tenant compte des comportements subjectifs afin de voir comment on peut s'assurer de mettre en place des politiques et des procédures, et de favoriser des comportements qui soient neutres du point de vue du sexe et qui permettent à nos membres de connaître une carrière plus satisfaisante dans les Forces armées canadiennes. On s'efforce considérablement

Senator White: Thank you very much for that. It was excellent, by the way. The numbers you just gave me suggest we will be recruiting 5,000, but we are probably looking at 7,000 to 8,000 exiting. Will we have a shortfall at the end of year, or was it anticipated that, because we are not as involved in theatre, we would be reducing numbers by now?

Lt.-Gen. Whitecross: I'm sorry, senator. That is my fault. We are at 8 per cent attrition, and we are a force of 68,000, and that's reserve and regular force. My apologies. To grow our force up to our 68,000 — we are slightly below that at about 66,500 — between now and the next couple of years, we need to maintain a SIP, a strategic intake plan, of 5,000 for the next couple of years. That is a little higher than we've done in the past, in order to compensate for the people egressing at the other end.

Senator White: I ended up in a place deeper than I thought I would, so I wish to ask one more short question.

I know we looked at priority federal public service hiring, and I know some provinces had been approached. Have we seen a general uptake from provinces and territories on prioritizing getting veterans into the workforce?

Lt.-Gen. Whitecross: I will ask Capt. Langlois if she has update, but I can give you an anecdotal comment, and that is that there has been an uptake, certainly, within the departments on civil service hires. Do you have any stats?

Capt. Langlois: Yes, I do. Senator, since 2007, there have been 2,326 applications that have been activated by military personnel, and of that, about half of those applicants — 1,200 — have been hired as personnel.

Senator White: Thank you for that. I know there was pressure on some provinces. and I think there have been initial agreements from some provinces that they would do the same thing as our federal government did. Have we seen any provinces actually make hiring veterans a priority as well?

Lt.-Gen. Whitecross: I'm not aware of what has been done on the provincial side, sir, but we'll take that on advisement if we need to.

[Translation]

Senator Dagenais: I have a supplemental to Senator White's question. We are talking about public service jobs for veterans and retired CF members. I was under the understanding that that initiative was popular. Now, the program is working well; do you

d'adopter une perspective globale pour ce qui est de l'évolution de nos politiques et de nos services, et je me risquerais à dire que nous en sommes au tout début.

Le sénateur White : Merci beaucoup. Excellente réponse, soit dit en passant. Les chiffres que vous venez de me donner laissent entendre que l'on va recruter 5 000 membres, mais il y en a probablement 7 000 à 8 000 qui vont partir. Allons-nous afficher un manque à gagner à la fin de l'année ou avait-on prévu de réduire les effectifs du fait que nous n'avons pas de théâtre d'intervention?

Lgén Whitecross : Désolé sénateur. C'est ma faute. Nous connaissons un taux d'attrition de 8 p. 100, et nous comptons 68 000 membres, ce qui représente les forces régulières et de réserve. Toutes mes excuses. Afin d'atteindre un effectif de 68 000 d'ici les prochaines années — nous sommes 66 500 en ce moment, ce qui est un peu moins — nous devons maintenir un plan stratégique de contingentement de 5 000 membres pour les prochaines années. C'est un peu plus que ce que nous avons connu par le passé, afin de compenser les pertes d'effectif.

Le sénateur White : J'ai poussé la réflexion un peu plus loin que je ne le voulais, j'aimerais donc vous poser une autre brève question.

Je sais que nous avons envisagé d'embaucher de façon prioritaire dans la fonction publique fédérale, et je sais qu'on a abordé quelques provinces à ce sujet. De façon générale, les provinces et les territoires emboîtent-ils le pas au fédéral pour ce qui est d'accorder la priorité à l'embauche d'anciens combattants?

Lgén Whitecross : Je demanderais à la capitaine Langlois si elle a une mise à jour à faire, mais je peux vous dire que de façon générale, cela est certainement bien le cas, au sein des ministères qui embauchent dans le civil. Avez-vous des chiffres?

Capt Langlois : Oui, c'est le cas. Sénateur, depuis 2007, 2 326 demandes ont été activées par des membres du personnel militaire, dont environ la moitié — 1 200 — ont fait l'objet d'une embauche.

Le sénateur White : Merci de votre réponse. Je sais que certaines provinces ont fait l'objet de pressions, et je crois que certaines provinces se sont initialement entendues sur le fait de suivre l'exemple du fédéral. Des provinces ont-elles fait de l'embauche d'anciens combattants une priorité?

Lgén Whitecross : Je ne suis pas au fait de ce qui se passe du côté provincial, monsieur, mais nous pourrions vous donner une réponse plus tard si c'est nécessaire.

[Français]

Le sénateur Dagenais : J'ai une question complémentaire à celle du sénateur White. On parle d'emplois pour les vétérans et les militaires retraités au sein de la fonction publique. J'ai cru comprendre que cette initiative était populaire. Maintenant, le

see ways to improve it or is it working well enough to leave it as it is? Are there ways of improving it to encourage people to apply?

[English]

Lt.-Gen. Whitecross: We need to make sure that the communication is steady. We provide information through our portals, through our two-day seminars, about opportunities in the public service. A number of our people who are leaving the military are at CRA at 55 years of age or more. The percentage of people taking up those spots is not the 100 per cent of people releasing from the military. I would say that a number of people there take up the opportunities.

[Translation]

Capt. Langlois: We also have communications programs in the various regions of Canada to ensure that all of the programs and services are offered and injured military personnel are aware of them. That program is part of the communications program.

[English]

Senator Lang: Welcome to the committee. I have just a couple of follow-up questions, one from Senator White in respect of looking to the past and then forward to the future.

Obviously, members of the Armed Forces are not as involved or engaged in day-to-day combat and the conflicts today as we were over the past 10 years. Actually, we have had a couple of years of relative calm in respect of the day-to-day involvement of our Armed Forces.

In view of that, as you see looking forward, how will that affect your programming? There will be fewer members of the Armed Forces adversely affected if we are not engaged in these fields of combat. Subsequently, some of these programs won't need to be accessed by some members of the forces, which would have been a normal course of events if these things had carried on. Do you have any comment on that?

Lt.-Gen. Whitecross: Senator, I certainly don't have an ability to foresee the future in terms of combat activity. I can say that we certainly are in a number of areas around the world today. Regardless, if a soldier, sailor, airman or air woman comes back ill or injured from deployment, we owe it to them to ensure that the programs stay extant.

Senator Lang: I don't argue that. Obviously, if we are not in combat, which was my point, there will be fewer. Are you looking ahead in terms of the numbers you have, which are pretty

programme fonctionne bien; est-ce que vous voyez une façon de l'améliorer ou est-ce qu'il fonctionne assez bien pour qu'on le laisse tel quel? Est-ce qu'il y aurait des façons de l'améliorer pour inciter les gens à postuler?

[Traduction]

Lgén Whitecross : Nous devons nous assurer de communiquer de façon constante. Nous diffusons des renseignements sur nos portails et à l'occasion de nos colloques de deux jours, sur des occasions d'emplois dans la fonction publique. Un certain nombre des gens qui quittent l'armée sont à l'ARC à 55 ans ou plus. Les gens qui occupent ces postes ne sont pas à 100 p. 100 des gens qui sortent de l'armée. Je dirais qu'il y a un certain nombre de gens qui bénéficient de ces occasions.

[Français]

Capt Langlois : Nous avons aussi des programmes de communication dans les différentes régions du Canada pour nous assurer que tous les programmes et services sont mis de l'avant et sont connus par les militaires blessés. Ce programme-ci fait partie du programme de communication.

[Traduction]

Le sénateur Lang : Bienvenue au comité. J'ai simplement quelques questions de suivi, une qui découle de celle du sénateur White concernant le passé et ensuite, une autre, sur l'avenir.

Évidemment, les membres des forces armées ne sont pas impliqués, ils ne participent pas, aujourd'hui, à des activités de combat quotidiennes ou à des conflits, comme ils l'ont fait au cours des 10 dernières années. En réalité, nous avons connu deux années de calme relatif pour ce qui est de leur implication au quotidien.

Compte tenu de cela, pour l'avenir, en quoi cela va-t-il influencer votre programmation? Il y aura moins de membres des forces armées qui seront touchés si nous ne sommes pas engagés dans ces combats. Ainsi, on n'aura plus besoin de certains de ces programmes pour certains des membres de nos forces, alors que si les choses s'étaient maintenues normalement, ils en auraient besoin. Qu'en pensez-vous?

Lgén Whitecross : Sénateur, je ne suis certainement pas en mesure de prévoir l'avenir pour ce qui est de nos activités de combat. Je puis dire que nous sommes certainement présents dans un certain nombre de régions de la planète. Qu'il s'agisse de l'armée de terre, de la marine ou de l'armée de l'air, quand nos hommes ou nos femmes reviennent malades ou blessés de leur mission, nous leur devons de veiller à ce que ces programmes restent en place.

Le sénateur Lang : Je ne conteste pas cela. Bien évidemment, si nous ne participons pas à des combats, et c'est là que je voulais en venir, ils seront moins nombreux. Vous posez-vous la question

substantial? Looking ahead, do you assume the status quo? Obviously, there will be a difference in the number of individuals involved.

Lt.-Gen. Whitecross: I would say that in terms of the actual structure from Joint Personnel Support Unit of the Afghanistan days and the time to develop the structure to serve our men and women in uniform as they transition, it took a while to learn and put in place. The fact that it's in place, even if it gets down-sized or the requirement gets reduced, is a step up regardless of where we are in the future.

We are going through a Joint Personnel Support Unit review in terms of best structure and the number of people to support. We're focusing on that in the next 18 months.

Senator Lang: I will follow up on one other area. I'm from the North, being a senator from Yukon,; and Senator Wallin is from rural Saskatchewan. My question is for those individuals living in rural Canada and in the North and their access to these programs. What do you have in place to ensure that those individuals have the opportunity to participate?

Lt.-Gen. Whitecross: We have an Integrated Personnel Support Centre in Yellowknife; and Gen. MacKay can speak to this. We provide some mental health assistance through technology such as Skype. We provide some type of help in that way. In terms of other support services, when people are going to wherever they are from, they are still assigned an IPSC to provide them support, even from a distance.

Brigadier-General H.C. MacKay, Surgeon General and Commander, Canadian Forces Health Services Group, National Defence and the Canadian Armed Forces: Senator, if you're talking about health care services, most of our regular force personnel are cared for on our bases. We may have reserve forces in rural communities. If they suffer from illness as a result of their military service, we will provide them with care. Where possible, we like to bring them into our established military clinics because of the expertise that we have been able to build over the years. Where geography gets in the way, as Lt.-Gen. Whitecross pointed out, we have tele mental health capability that allows us to extend our caregivers a little bit further as well as an extensive network of civilian caregivers that have registered through our third-party billing agency, currently Medavie Blue Cross, to provide care where they are located.

Senator Lang: Being a little more pragmatic here, if I am a veteran in Whitehorse, do you have the ability under those programs, if I'm deemed serious enough and meet the criteria, to

pour l'avenir, par rapport aux nombres que vous avez actuellement et qui sont plutôt élevés? À l'avenir, partez-vous du principe que ces nombres resteraient inchangés? Bien évidemment, il y aura une différence dans le nombre de personnes impliquées.

Lgén Whitecross : Je dirais que pour ce qui est de la structure de l'Unité interarmées de soutien au personnel, qui date de l'époque en Afghanistan, sa mise en place a pris un certain temps. Le fait qu'elle soit désormais en place, et même si l'on en réduit la taille ou si l'on en réduit les exigences, c'est déjà un plus, peu importe ce que nous réserve l'avenir.

Nous sommes en train d'examiner l'Unité interarmées de soutien au personnel pour en déterminer la meilleure structure et pour calculer le nombre de personnes à aider. Nous allons nous concentrer là-dessus au cours des 18 prochains mois.

Le sénateur Lang : Permettez-moi de revenir sur une autre question. Je viens du Nord, puisque je suis le sénateur du Yukon; et la sénatrice Wallin elle, vient de la province rurale de la Saskatchewan. Ma question porte sur les personnes qui vivent dans les régions rurales du Canada et dans le Nord et sur l'accès de ces personnes à ces programmes. Qu'avez-vous mis en place pour veiller à ce que ces personnes aient la possibilité d'y participer?

Lgén Whitecross : Nous avons un centre intégré de soutien au personnel à Yellowknife, et le général MacKay pourra vous en parler. Nous offrons des services d'aide en santé mentale grâce à la technologie comme Skype. Nous offrons ce type d'aide de cette façon. Pour ce qui est des autres services de soutien, lorsque les gens retournent dans leur région, ils sont toujours confiés à un CISP qui leur vient en aide même à distance.

Brigadier-général H.C. MacKay, médecin général et commandant, Groupe des services de santé des Forces canadiennes, Défense nationale et Forces armées canadiennes : Sénateur, si vous parlez des services de soins de santé, la plupart de nos forces régulières reçoivent des soins dans la base. Il se peut que nous ayons des réservistes dans des communautés rurales. S'ils souffrent d'une maladie imputable au service militaire, nous leur fournissons des soins. Dans la mesure du possible, nous préférons les faire venir dans nos cliniques militaires établies, en raison de l'expertise que nous avons pu y amasser au fil des années. Lorsque la géographie nous en empêche, comme le lieutenant-général Whitecross l'a indiqué, notre personnel soignant se sert de la technologie de la télémédecine mentale et nous faisons aussi appel à un vaste réseau de personnel soignant civil inscrit à un système de facturation à tierce partie, actuellement la Croix Bleue Medavie, pour leur prodiguer des soins, où qu'ils soient.

Le sénateur Lang : Permettez-moi d'être un peu plus pragmatique et admettons que je sois un ancien combattant à Whitehorse. Avec ces programmes, si mon état est jugé

invite me to go down to one of the bases and the medical facilities? Do you have the ability to do that, or do I have to stay strictly in Whitehorse and be part of the public system?

Brig.-Gen. MacKay: I don't want to speak for Veterans Affairs because Veterans Affairs would be responsible for veterans. We have agreements with Veterans Affairs Canada, though, such that if they have a veteran who needs care and we can provide it from one of our clinics, then we would accept that veteran into one of our clinics to provide that care.

The Chair: I'm trying to put my arms around all these different programs. It's referred to somewhere as a "suite of programs" that you have for veterans. Let us exclude for the first part of my question the ill and injured and the special programs developed for those personnel and refer only to general, retiring Armed Forces personnel.

You don't have control over all of these different programs that seem to be popping up: Helmets to Hardhats and Prospect and the Prince's Operation Entrepreneur Program. Capt. Langlois talked about communications, but I guess a big part of your role is to understand those programs, how they fit in and whether they duplicate other programs. How do you handle all of that? Do you have people on that? Is this all done through the Joint Personnel Support Unit?

Lt.-Gen. Whitecross: In fact, the harnessing of the tremendous support we are getting from Canadian society and entrepreneurs across the country is done through the Director General Morale and Welfare Services organization. Their staff help us to reach out to charities, not only to find out what they are doing, as you've implied but also to engage them, to get support for some of our men and women in terms of some of their programming that you alluded to. We have an organization that tries to rally around.

The Chair: Does that director general report to you?

Lt.-Gen. Whitecross: He does, yes.

The Chair: You keep this together somewhat —

Lt.-Gen. Whitecross: I try to, yes.

The Chair: — and these people talk on a periodic basis. We passed some legislation about a year ago that might have been part of a budget implementation bill, or maybe it was stand-alone. It expanded the authority of Veterans Affairs to deal with still-in-uniform Armed Forces personnel for a period of about six months to sort of move into transition before release. I'd like to know how that is going and what has changed since we passed that legislation. The legislation was a result of recommendations

suffisamment grave, pouvez-vous m'inviter à me rendre à l'une des bases et à l'un des établissements médicaux? Avez-vous les moyens de le faire ou bien est-ce que je dois strictement rester à Whitehorse et m'en remettre au système public?

Bgén MacKay : Je ne veux pas parler à la place d'Anciens Combattants, dont c'est le champ de compétences. Nous avons toutefois avec Anciens Combattants Canada des ententes qui nous permettent de faire soigner leurs membres dans l'une de nos cliniques.

Le président : J'essaie de bien délimiter tous ces différents programmes. On en parle comme d'une « suite de programmes » offerts aux anciens combattants. J'aimerais donc que l'on fasse abstraction des malades et des blessés ainsi que des programmes spéciaux élaborés pour ces membres du personnel. Parlons plutôt, de façon générale, du personnel des forces armées à la retraite.

Ce n'est pas vous qui contrôlez tous ces différents programmes qui semblent apparaître ici et là : le Programme du régiment aux bâtiments, Prospect, le programme Opération Entrepreneur du prince de Galles. Le capitaine Langlois a parlé de communication, j'imagine que votre rôle consiste, en grande partie, à comprendre ces programmes et à voir comment ils s'imbriquent les uns dans les autres ou en quoi ils sont adéquats pour s'assurer qu'ils ne font pas double emploi avec d'autres programmes. Comment arrivez-vous à gérer tout cela? Avez-vous des gens qui travaillent là-dessus? Est-ce que tout est fait par l'entremise de l'Unité interarmées de soutien au personnel?

Lgén Whitecross : En fait, la mobilisation de l'énorme soutien que nous recevons de la société canadienne et des entrepreneurs du pays tout entier est confiée au directeur général des Services du moral et du bien-être. Le personnel de cette organisation nous aide à être en contact avec des organismes de bienfaisance, non seulement pour voir ce qu'ils font, comme vous l'avez sous-entendu, mais également pour travailler avec eux, pour obtenir de l'aide pour certains de nos hommes et nos femmes, pour qu'ils aient accès à certains des programmes que vous avez mentionnés. Nous avons une organisation qui essaie de coordonner tout cela.

Le président : Est-ce que ce directeur général relève de vous?

Lgén Whitecross : Oui.

Le président : C'est vous qui gérez cela d'une certaine façon...

Lgén Whitecross : Je m'efforce de le faire, oui.

Le président : ... Et tous ces gens se parlent sur une base régulière. Nous avons adopté un projet de loi, il y a un an de cela, qui faisait peut-être partie d'un projet de loi de mise en œuvre du budget ou qui était peut-être un projet de loi autonome. Ce projet de loi élargissait les pouvoirs d'Anciens Combattants Canada pour qu'il gère les dossiers du personnel des forces armées toujours en uniforme pendant une période d'environ six mois pour, en quelque sorte, assurer la transition avant leur

that we needed to do something to bring you together with Veteran Affairs to better serve the transitioning Armed Forces retiring personnel.

Lt.-Gen. Whitecross: I'm going to pass that to Capt. Langlois, but I'd like to state first that we are working very closely with Veterans Affairs to close the gap that exists for members going from one to the other so that it can be as seamless as possible. I'll just pass it off to Capt. Langlois.

Capt. Langlois: At the regional levels, the IPSC, the Integrated Personnel Support Centres, Veteran Affairs Canada and DND personnel are working together with the partners. As soon as possible, six months prior to release, DND works closely with Veterans Affairs to facilitate the release. They are involved in discussions with health services, as well to make sure that the needs of the ill and injured are met and that they are looking forward to their transition in a smooth way. So it's done already.

Lt.-Gen. Whitecross: Brig.-Gen. MacKay will be able to speak to the case management and how we're coming together with that.

Brig.-Gen. MacKay: Mr. Chair, we've undertaken a lot of work, together with Veteran Affairs Canada, to try to fill the gap that existed in that transition process. We now are working very closely with the Veterans Affairs case managers and our case managers.

As soon as we have allocated a permanent medical category that is looking like somebody is going to be transitioning from the military, we engage with those Veterans Affairs case managers. They start the planning for the care that's going to be required as they transition from the Canadian Armed Forces.

We've come a long way in the last several months, since we've had this ability to work more closely together with Veterans Affairs, and it's starting to work now, I believe.

The Chair: We'll be asking you that question a year from now as well.

Do you refer transitioning personnel to one or other of these various programs that exist out there, that are non-military but university? We talked about the one in the University of Calgary and Helmets to Hardhats. Do you refer the personnel to various facilities? "This one is closer to you. You should try this guy rather than another one."

démobilisation. J'aimerais savoir comment cela se passe et ce qui a changé depuis l'adoption du projet de loi. Le projet de loi était le fruit de recommandations visant à aligner nos programmes à ceux d'Anciens Combattants afin de mieux servir le personnel à la retraite des forces armées en période de transition.

Lgén Whitecross : Je vais céder la parole au capitaine Langlois, mais j'aimerais d'abord dire que nous travaillons en étroite collaboration avec Anciens Combattants pour combler les lacunes dont souffrent les membres qui s'adressent à l'un ou l'autre ministère et leur offrir une transition harmonieuse. Mais je vais maintenant laisser parler le capitaine Langlois.

Capt Langlois : À l'échelle régionale, les CISP ou Centres intégrés de soutien au personnel, Anciens Combattants Canada et le personnel du MDN travaillent avec leurs partenaires. Le plus rapidement possible, six mois avant la démobilisation, le ministère de la Défense nationale travaille en étroite collaboration avec Anciens Combattants pour faciliter cette démobilisation. Il participe à des discussions avec les services de santé, s'assure de satisfaire aux besoins des malades et des blessés et veille à ce que leur transition se fasse de la manière la plus intégrée possible. C'est donc quelque chose qui se fait déjà.

Lgén Whitecross : Le brigadier-général MacKay pourra vous parler de la gestion des cas et vous expliquer comment ça se passe.

Bgén MacKay : Monsieur le président, nous avons entrepris beaucoup de travaux, en collaboration avec Anciens Combattants Canada, pour essayer de combler l'écart présent dans le processus de transition. Nous travaillons actuellement en très étroite collaboration avec les gestionnaires de cas d'Anciens Combattants Canada ainsi que nos propres gestionnaires de cas.

Dès que nous attribuons une catégorie médicale permanente à une personne qui semble sur le point de faire la transition, nous communiquons avec les gestionnaires de cas d'Anciens Combattants Canada. Ils commencent alors la planification en vue du soutien qui sera requis dans le cadre de la transition à partir des Forces armées canadiennes.

Nous avons fait beaucoup de chemin au cours des quelques derniers mois, soit depuis que nous sommes en mesure de resserrer notre collaboration avec Anciens Combattants Canada. La démarche, d'après moi, commence à fonctionner.

Le président : Je vous reposerai la même question dans un an.

Offrez-vous un aiguillage au personnel en transition vers l'un des divers programmes à l'externe, c'est-à-dire qui ne sont pas militaires, mais universitaires? Nous avons l'exemple du programme de l'Université de Calgary et aussi du programme Du régiment aux bâtiments. Aiguillez-vous le personnel vers divers centres? Leur dites-vous « celui-ci est plus près de chez vous, vous devriez essayer de communiquer avec cette personne plutôt qu'une autre? »

Capt. Langlois: The transition group, which is working closely with Veterans Affairs Canada, is developing an employment strategy. Under that, all the different third-party organizations, such as the ones you mentioned, senator, are involved, and we are in discussion with them.

This is part of a whole package. That information is being circulated with the different centres across the country. There is discussion, and it's collaborative work that is being done with the third party organizations and Veterans Affairs. It's under the umbrella of the transition program under CAF and VAC.

The Chair: Does the transition program involve a psychological assessment that this person has entrepreneurial skills and, therefore, we should send them to the entrepreneurial boot camp for a week, with their family, to see how they fit in? How does this happen?

Capt. Langlois: The medical assessment, senator, is a health services piece. Really, for the transition programs, it's administrative support that we are providing.

The case management for VAC — and the General can answer that — and DND, at regional levels, when they're working with the actual ill and injured for transition purposes —

The Chair: I'd ask you just to exclude ill and injured for a while. I'm retiring from the Armed Forces. There's a plethora of different programs, all kinds of them. While this person is still in the six-month transition, what are you doing to bring these different programs to the attention of the retiring Armed Forces person so that he or she will understand where he or she best fits and would get the most value?

Capt. Langlois: Again, career seminars, senator, are open to all military personnel, not just for medically released personnel. These are a portion or component of the transition program cell that we have in DND and Veterans Affairs. It's not only for medically released personnel but for all personnel.

The Chair: I understand that. That's the one I'm focusing on, the non-medical release group. It's quite a group of them. There are a lot of the programs out there for them.

Capt. Langlois: The communications, senator, is done through portals, through the Web, through outreach, through second career seminars.

The Chair: You're satisfied that there are not a lot of the gaps there?

Capt Langlois : Le groupe de transition, qui collabore étroitement avec Anciens Combattants Canada, est en train d'élaborer une stratégie d'emploi. Cette stratégie regroupe la participation de tous les organismes tiers, dont celui que vous avez mentionné, et nous entrons en discussion avec lui.

Cela fait partie d'un tout. L'information circule entre les différents centres aux quatre coins du pays. On tient des discussions et on collabore avec les organismes tiers et Anciens Combattants Canada. Ces efforts relèvent du programme de transition des Forces canadiennes et d'Anciens Combattants Canada.

Le président : Le programme de transition comprend-il une évaluation psychologique permettant de déterminer si une personne a des compétences en entrepreneuriat qui l'amèneraient à suivre une formation de type « camp d'entraînement intensif » d'une semaine en compagnie des membres de sa famille pour voir si la personne peut s'intégrer à ce type de carrière? En quoi consiste la démarche?

Capt Langlois : L'évaluation médicale, monsieur le sénateur, fait partie des services de santé. Les programmes de transition, pour leur part, consistent en une aide administrative.

J'invite ici le général à intervenir, et j'ajouterais que la gestion de cas chez Anciens Combattants Canada et au ministère de la Défense nationale, au niveau régional, dans le cadre du travail auprès des membres blessés et malades, et aux fins de transition...

Le président : J'aimerais qu'on ne parle pas des malades et des blessés pour l'instant. Prenons un membre des forces armées qui prend sa retraite. Il y a tout un ensemble de programmes différents qui s'offrent à lui. Bien que la transition de six mois ne soit pas terminée dans son cas, que faites-vous pour attirer son attention sur les différents programmes offerts afin qu'il puisse comprendre ce qui lui convient le mieux?

Capt Langlois : Comme je l'ai dit, les séminaires professionnels sont offerts à tout le personnel militaire, et non pas seulement au personnel libéré pour des raisons médicales. Il s'agit d'une composante du module du programme de transition du ministère de la Défense nationale et d'Anciens Combattants Canada. Donc, ce n'est pas destiné uniquement au personnel libéré pour des raisons médicales, mais c'est offert à tous.

Le président : Je comprends cela. Je m'intéresse surtout au groupe libéré pour des raisons autres que médicales. Ce groupe est assez nombreux. Il y a beaucoup de programmes qui s'offrent aux membres du personnel qui entrent dans cette catégorie.

Capt Langlois : Monsieur le sénateur, les communications sont diffusées par des portails, sur le Web, grâce à des initiatives de sensibilisation et dans le cadre de séminaires sur le recyclage professionnel.

Le président : Êtes-vous satisfaite de la situation?

Lt.-Gen. Whitecross: I am not satisfied. There are gaps in terms of getting the information out, and certainly, when you imply identifying a member to a particular program, of which, as you know, there are quite a few, to actually marry them up, we don't provide that one-on-one service for people that are retiring at the end of their military career or for other personal reasons that have nothing to do with the medical.

We do have a lot of the work involved in that. Our employment personnel selection officers, or PSEL, do have an input into it, but I think that, as we're going through a more comprehensive transition for all members, we're going to have to do a lot of more work involved in that.

The Chair: First is to recognize what you have to do and then get out and do it, I guess.

Lt.-Gen. Whitecross: Exactly.

The Chair: I have one other question, Lt.-Gen Whitecross, and that's in relation to another piece of legislation that we passed that moved priority for military personnel. I believe we're into the injured category now. There was a regulatory priority. We had the president of the Public Service Commission in to talk to us, and that wasn't working very well, so we changed it to make it a statutory priority and gave it a much higher level. That's the first people to be looked at if you need to do any hiring in the public service, whereas regulatory wasn't that high priority.

In your presentation, you used the term "exponentially improving this situation." Is that a hope, an expectation, or have you, in fact, in the upwards of a year that that legislation has been in place, seen a very significant increase in the hiring of injured or handicapped personnel retiring from the Armed Forces?

Lt.-Gen. Whitecross: It's a good question, senator. I don't actually have the statistics on that one at my fingertips. There has been an uptake, for sure. In terms of the numbers, I don't have them right now.

In terms of our ill and injured going out on an annual basis, even though we have an egress of about 8 per cent — I said 10,000, but certainly, in the military, it's about 8 per cent — out of that 8 per cent, the vast majority of them are retiring due to CRA and other reasons, not necessarily on the medical side. The ill and injured component of that, of course, is smaller, at the 16 per cent.

We can look it up.

The Chair: That would be helpful. We passed the legislation because we were told that it wasn't working as a regulatory priority. It was an attempt by the legislature, by the House of Commons and the Senate, to improve the situation for retiring

Lgén Whitecross : Non, il y a des lacunes quant à la diffusion de l'information. Par ailleurs, les programmes sont tellement nombreux qu'on ne peut pas les proposer individuellement aux membres qui prennent leur retraite à la fin de leur carrière militaire ou pour d'autres raisons personnelles qui n'ont rien à voir avec des considérations d'ordre médical.

Nous travaillons beaucoup sur ce point. Nos officiers de sélection du personnel qui sont responsables de l'emploi y travaillent également, mais j'estime qu'au fur et à mesure que nous offrirons une transition plus complète à tous les membres, nous travaillerons davantage cet aspect.

Le président : J'imagine que vous devez d'abord déterminer ce que vous avez à faire avant d'entreprendre le travail.

Lgén Whitecross : Exactement.

Le président : J'ai une autre question, lieutenant-général Whitecross, qui concerne un autre projet de loi qui a été adopté et qui modifie la priorité accordée au personnel militaire. Je crois que nous abordons maintenant la catégorie des membres blessés. Auparavant, il y avait une priorité réglementaire. Dans son témoignage devant nous, le président de la Commission de la fonction publique nous a expliqué que l'exigence réglementaire ne fonctionnait pas très bien, par conséquent nous en avons fait une exigence législative, qui donne ainsi à cette priorité une plus grande importance. Ces membres doivent être les premiers candidats à envisager dans un processus d'embauche à la fonction publique, alors que la priorité réglementaire était moins impérative.

Dans votre exposé, vous avez dit que les possibilités d'embauche s'étaient accrues de façon exponentielle. S'agit-il d'un espoir, d'une attente, ou d'une constatation? Cela fait plus d'un an que la loi a été adoptée. Avez-vous constaté depuis une hausse considérable dans l'embauche de membres des forces armées handicapés ou blessés?

Lgén Whitecross : Monsieur le sénateur, c'est une bonne question. En fait, je n'ai pas de statistiques sous la main. Je suis certaine qu'il y a eu une hausse de l'embauche, mais je n'ai pas de chiffres précis à vous communiquer pour l'instant.

Pour ce qui est du nombre de personnes blessées et malades qui nous quittent sur une base annuelle, nous avons un taux de départ d'environ 8 p. 100 — j'ai avancé le chiffre de 10 000, mais dans l'armée, cela correspond certainement à 8 p. 100 — et parmi ces 8 p. 100, la vaste majorité prend sa retraite en raison de l'âge de retraite obligatoire ou de considérations d'un tout autre ordre, et non pas nécessairement pour des raisons médicales. Pour ce qui est de la catégorie des blessés et des malades, leur nombre est moindre, bien sûr, et correspond à 16 p. 100.

Nous pouvons vérifier ces données.

Le président : Cela serait utile. Nous avons adopté cette loi parce qu'on nous a dit que la priorité réglementaire ne fonctionnait pas. Par conséquent, les législateurs, à la Chambre des communes et au Sénat, ont tenté d'améliorer la situation du

Armed Forces personnel by making it a statutory priority. We need to be able to track that and find out if it's working, if we've achieved what we wanted or if we have to do something else.

Lt.-Gen. Whitecross: Right, senator.

The Chair: So that would be helpful.

Are there any questions, honourable colleagues, that arise out of that line of questioning? No other questions?

On behalf of the Subcommittee on Veterans Affairs, I'd like to thank you, Lt.-Gen. Whitecross, Capt. Langlois and Brig.-Gen. MacKay. Thank you very much for being here, and thank you for the work that you're doing for the Armed Forces. We very much appreciate it.

(The committee adjourned.)

personnel des forces armées qui prend sa retraite en faisant de cette priorité une obligation législative. Nous devons maintenant être en mesure d'assurer un suivi pour déterminer si cette mesure fonctionne ou non, si nous avons atteint notre objectif ou si nous devons nous y prendre autrement.

Lgén Whitecross : Effectivement, monsieur le sénateur.

Le président : Voilà en quoi ces données seraient utiles.

Honorable collègues, avez-vous des questions qui vous seraient venues à l'esprit durant cet échange? Y a-t-il d'autres questions?

Au nom du Sous-comité des anciens combattants, je tiens à vous remercier, lieutenant-général Whitecross, capitaine Langlois et brigadier-général MacKay. Nous vous savons gré d'être venus témoigner ainsi que du travail que vous effectuez pour les Forces armées canadiennes.

(Le comité s'ajourne.)

APPEARING

Wednesday, April 13, 2016

The Honourable Kent Hehr, P.C., M.P., Minister of Veterans Affairs and Associate Minister of National Defence.

WITNESSES

Wednesday, April 13, 2016

Veterans Affairs Canada:

General (Ret'd) W. J. Natynczyk, Deputy Minister.

Wednesday, April 20, 2016

National Defence and the Canadian Armed Forces:

Lieutenant-General Christine Whitecross, Commander, Military Personnel Command;

Captain (Navy) Marie-France Langlois, Director, Casualty Support Management, Joint Personnel Support Unit;

Brigadier-General H.C. MacKay, Surgeon General and Commander, Canadian Forces Health Services Group .

COMPARAÎT

Le mercredi 13 avril 2016

L'honorable Kent Hehr, C.P., député, ministre des Anciens Combattants et ministre associé de la Défense nationale.

TÉMOINS

Le mercredi 13 avril 2016

Anciens combattants du Canada:

Général (à la retraite) W. J. Natynczyk, sous-ministre.

Le mercredi 20 avril 2016

Défense nationale et les Forces armées canadiennes:

Lieutenant-générale Christine Whitecross, commandante, Commandement du personnel militaire;

Capitaine (Marine) Marie-France Langlois, directrice, Gestion du soutien aux blessés, Unité interarmées de soutien du personnel;

Brigadier-Général H.C. MacKay, médecin général et commandant, Groupe des Services de santé des Forces canadiennes.